Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheur-e-s

Actes du colloque étudiant sur la recherche partenariale

20 novembre 2015
Pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

UQÀM
Université du Québec à Montréal

Présentation du colloque étudiant sur la recherche partenariale

C'est avec fierté que la Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale a réalisé à l'automne 2015 son **premier colloque étudiant sur la recherche partenariale**. Par recherche partenariale, nous entendions une posture théorique et une approche méthodologique fondées sur le croisement des savoirs et la coconstruction des connaissances.

Nous avons invité des étudiantEs des cycles supérieurs ayant vécu une ou des expériences de recherche partenariale, soit en tant qu'auxiliaire de recherche ou dans le cadre de leur mémoire de maitrise ou de leur thèse de doctorat, à soumettre une proposition de communication. Les étudiantEs dont le projet de mémoire ou de thèse vise à documenter certains aspects de la recherche partenariale sont aussi viséEs par cet appel.

Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheurEs

Les communications soumises devaient aborder certains défis ou enjeux relatifs à la recherche partenariale, c'est-à-dire des questionnements que des étudiantEs ont pu identifier en faisant l'expérience de ce type de recherche : recherche-action, recherche collaborative ou participative. Cette stratégie de recherche exige une mise en proximité et une mobilisation des chercheurEs et des praticienNEs de façon à combiner leurs savoirs, leurs méthodes et leurs ressources afin de réaliser des activités de recherche qui seront autant pertinentes pour le milieu universitaire que pour le milieu de la pratique.

Sous-thèmes

Plus spécifiquement, nous invitions les étudiantEs à soumettre une proposition de communication s'inscrivant dans l'un des trois sous-thèmes du colloque :

- **Sous-thème 1 : Enjeux théoriques et méthodologiques de la recherche partenariale,** c'est-à-dire, les questionnements relatifs au cadre théorique ou méthodologique qui ont marqué votre expérience de ce type de recherche non traditionnelle.

- **Sous-thème 2 : Frontières et limites de l'engagement en contexte de recherche partenariale,** c'est-à-dire, les dimensions politiques et/ou éthiques inhérentes à toute recherche partenariale, de même que la question de la délimitation des rôles et des responsabilités entre les partenaires de la recherche.

- **Sous-thème 3 : Conditions gagnantes pour un partenariat réussi,** c'est-à-dire, les modalités, stratégies ou ressources permettant de relever les défis et de résoudre les tensions inhérentes au cadre de partenariat en recherche.

Moment d'échange entre jeunes chercheurEs

Pour conclure la journée du colloque, une période d'échange a permise aux jeunes chercheurEs de discuter en plénière des apports de la recherche partenariale au sein de leur parcours académique, ainsi que des questions portant sur la reconnaissance et la valorisation de ce type d'expérience de recherche pour les étudiantEs.

Prix « Donna Mergler et Karen Messing »

Un prix a été accordé aux trois meilleures communications présentées dans le cadre du colloque.

Le 1er prix, une bourse de 500 dollars, a été décerné à Sabrina Tremblay-Huet.
Le 2e prix, une bourse de 300 dollars, a été remis à Jaimie Cudmore et Isabelle feillou.
Le 3e prix, une bourse de 200 dollars, a été accordé à Denis Bussières.

Remerciements

Les membres du Comité de sélection des communications et d'évaluation des propositions de communication étaient Lucie Dumais, de l'École de travail social (UQAM) et Jean-Marc Fontan, du département de sociologie (UQAM).

Nous remercions les membres du Comité de direction de la Chaire pour l'évaluation des meilleures communications en vue de la remise du prix Donna Mergler et Karen Messing.

- Denis Bussières, agent de recherche, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et doctorant en sociologie, UQAM
- Houssine Dridi, professeur, département éducation et pédagogie, UQAM
- Jean-Marc Fontan, professeur, département de sociologie, UQAM
- Joanne Burgess, professeure, département d'histoire, UQAM
- Joanne Otis, professeure, département de sexologie, UQAM
- Josée S. Lafond, professeure, département sexologie et doyenne de la faculté des sciences humaines, UQAM
- Karen Messing, professeure émérite, département des sciences biologiques, UQAM
- Kelly Cadec, professionnelle de recherche, département de communication sociale et publique, UQAM
- Mélanie Pelletier, conseillère en transfert, Territoires innovants en économie sociale et solidaire - Organisme de liaison et de transfert (TIESS-OLTIS), UQAM

- Marcel Simoneau, directeur intérimaire, Service aux collectivités de l'UQAM
- Nathalie Lafranchise, professeure, département communication sociale et publique, UQAM
- Stéphanie Bernstein, professeure, département sciences juridiques, UQAM
- Sylvie de Grosbois, directrice, Service aux collectivités de l'UQAM

Table des matières

Présentation du colloque étudiant sur la recherche partenariale 1

Table des matières 4

L'implication des assistants de recherche : une condition favorisant le succès des partenaires dans une recherche 5
Marie-Mychèle Pratte, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Karel Lopes, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Stéphanie Massé, maîtrise en communication générale, UQÀM
Émilie Paquin, maîtrise en communication (jeux vidéo et ludification), UQÀM
Félix Prégent, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Avec la collaboration de Kelly Cadec, M.A. et Nathalie Lafranchise, professeure, UQÀM

Intervention ergonomique au sein des équipes de santé au travail : le rôle de l'étudiant – chercheur – intervenant en question 17
Daniel Prud'homme, doctorat en relations industrielles, Université Laval

Stratégies face aux défis et aux enjeux d'une recherche partenariale et participative sur la souffrance au travail des soignants : un contrat social de recherche 27
Isabelle Lacharme, doctorante en psychologie, UQTR

Qu'est-ce que de la réponse ou du problème doit déterminer l'autre? Quelques questions éthiques vis-à-vis de la société et de la science que soulève la recherche partenariale dans le champ de la solidarité sociale 36
Maxime Boucher, maîtrise en sociologie, UQAM

Trouver son identité morale de chercheur-se par rapport à ses collaborateur-ice-s : une recherche dans le contexte des relations touristiques entre le Nord Global et le Sud Global et l'influence de la théorisation féministe 44
Sabrina Tremblay-Huet, doctorat en droit, Université de Sherbrooke

Regard sur la collaboration interdisciplinaire : une approche ethnographique de la matérialité et de l'activité 52
Marie-Claude Plourde, doctorante en communication, département communication sociale et publique, UQAM

L'implication des assistants de recherche : une condition favorisant le succès des partenaires dans une recherche

Marie-Mychèle Pratte, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Karel Lopes, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Stéphanie Massé, maîtrise en communication générale, UQÀM
Émilie Paquin, maîtrise en communication (jeux vidéo et ludification), UQÀM
Félix Prégent, baccalauréat en communication (relation humaine), UQÀM
Avec la collaboration de Kelly Cadec, M.A. et Nathalie Lafranchise, professeure, UQÀM

1. Contexte de la recherche

Les observations exposées proviennent de notre participation en tant qu'assistantes[1] de recherche à une recherche-action partenariale collaborative nommée *Impacts individuels et organisationnels d'une démarche d'accompagnement socioconstructiviste visant l'optimisation des groupes de codéveloppement professionnel (GCP)*. Nos expériences nous ont permis d'identifier plusieurs conditions gagnantes pour la création et le maintien des liens partenariaux. Puisque nous nous intéressons aux compréhensions subjectives des phénomènes comme objet de recherche, nous nous positionnons dans une posture ontologique relativiste, précisément dans une épistémologie constructiviste.

1.1 De la recherche-action à la recherche collaborative

Nous définissons la recherche-action comme un type de recherche marqué par son adaptation dans l'action et sa flexibilité, ayant l'objectif de générer des retombées tant au niveau théorique que pratique (Catroux, 2002). La recherche-action vise l'identification d'un problème par l'émergence dans le milieu de pratique et la mise en place d'un plan d'action. Quant à la recherche partenariale, nous adhérons à la vision de Clément qui y associe des « activités de recherche entièrement intégrées à l'action des organismes du milieu ; la recherche y est pragmatique, non seulement parce qu'elle a des retombées concrètes, mais aussi parce qu'elle est pensée, définie, élaborée et réalisée en étroite collaboration avec les milieux de pratique » (Clément, 1993 : 2 cité dans Clément, 1995, p.147). Le partenariat est donc établi entre une équipe de recherche et des organisations. Au sein de la recherche à laquelle nous avons participé, la collaboration se fait également avec les praticiens, c'est pourquoi nous définissons cette relation comme collaborative et donc elle sous-entend la coconstruction des savoirs (Desgagnés, 1997). Les savoirs produits dans le cadre de la recherche collaborative seront réinvestis de façon différente pour les deux parties : les chercheurs théorisent et modélisent les connaissances obtenues tandis que les praticiens développent leurs pratiques professionnelles (Desgagnés, 1997). Les chercheurs

[1] Le féminin est utilisé afin d'alléger le texte puisque la majorité des auteures s'identifient au genre féminin sans volonté d'exclure le genre masculin.

peuvent également acquérir des compétences interpersonnelles liées à la pratique de la collaboration. Cette définition de la collaboration reflète la posture socioconstructiviste choisie par l'équipe de recherche. C'est-à-dire, « une démarche comprenant des réflexions partagées, des interactions [et] des actions analysées collectivement » (Lafortune et Deaudelin, 2008a p.14) permettant la coconstruction d'un nouveau modèle pouvant être réinvesti individuellement de façon différente (Lafortune et Deaudelin, 2008b).

1.2 Description de la recherche

La recherche consiste en un partenariat entre d'une part, un comité scientifique incluant cinq cochercheuses ainsi que cinq collaboratrices (praticiennes expertes), et d'une autre part, cinq organisations issues du milieu de la santé et des services sociaux. La recherche consiste à l'implantation de Groupes de codéveloppement professionnel. Le codéveloppement (GCP) est une approche de formation en groupe misant sur l'interaction, les connaissances et les expériences des participantes pour améliorer leurs pratiques par la mise en place d'un lieu de soutien réflexif et interactif permettant des apprentissages (Payette et Champagne, 2010 ; Lafranchise, 2014).

Nos tâches sont principalement de transcrire et de participer à l'analyse des données recueillies à partir des journaux de bord (animatrices et accompagnatrice), fiches réflexives, fiches de profil du départ des participants, enregistrements des rencontres de GCP et courriels d'accompagnement. Certaines sont également responsables de produire une infolettre mensuelle ou de créer des synthèses théoriques sur différents concepts. Nous participons aussi aux réunions, aux réflexions collectives, à l'écriture d'articles et aux formations des animatrices de GCP. Des formations sont également organisées par l'équipe de recherche pour les assistantes, par exemple une formation à l'analyse de contenu ou au cadre théorique de la recherche.

1.3 Défis du partenariat

En avril 2015, une réforme du milieu de la santé a été introduite par le gouvernement québécois. Il s'agit d'une réorganisation importante afin de réduire la bureaucratie administrative ayant pour effet la réorganisation des tâches et des postes au sein des organisations (Gouvernement du Québec, 2015). Cette réforme a posé un défi dans le maintien des relations que nous avions tissées avec les partenaires.

Premièrement, cette réorganisation a entraîné la fin de quatre des GCP mis en place en 2013. La perte de ces partenaires a suscité une réflexion sur l'avenir de la recherche par rapport au projet déposé et à sa subvention. Cela aurait entraîné la fin de la recherche et la perte des emplois d'assistantes. La situation démontre l'importance de notre implication dans des moyens favorisant le maintien de la relation avec les partenaires. D'ailleurs, de nouveaux liens ont dû être créés avec les nouvelles directions, avec notre

collaboration dans les analyses préliminaires des données, afin de démontrer la pertinence et la validité des GCP aux décideurs des organisations.

Finalement, la restructuration a provoqué l'apparition d'un climat d'insécurité professionnelle dans certains GCP. Les participants ont évoqué à plusieurs reprises leurs émotions face à la restructuration :

> *Le réseau qui change touche aussi mes collègues, beaucoup d'émotions vécues.* (P116)[2]

> *Présence d'une grande restructuration organisationnelle du réseau et de l'établissement qui a des impacts. Présence de beaucoup d'inconfort/de malaises/de frustrations.* (P128)

La perte possible de leur emploi a exigé des participants beaucoup d'adaptation. En plus de ce climat d'incertitude, la réorganisation a augmenté la charge de travail déjà importante des employés, cela a rendu plus difficile la mise en application d'une nouvelle méthodologie de travail, mais aussi la participation à la recherche avec la réduction du temps de disponibilité.

> *Je suis arrivée très mal en point à cause d'un trop-plein au travail, j'ai eu de la difficulté à gérer tout ça plus la rencontre, j'étais stressée, difficile de me concentrer. (P173)*

Coenen (2001 cité dans Lafranchise et al., 2015) met en lumière des difficultés propres à la création et au maintien de lien avec les partenaires lors d'une recherche partenariale. Les difficultés pouvant y être associées sont les enjeux de pouvoir et le manque de compréhension (Clément et al., 1995). Ceux-ci peuvent être causés par la spécialisation propre de chaque professionnel, les objectifs personnels reliés à la participation ou à la priorité à donner aux activités reliées à la recherche, etc. (Clément et al., 1995). Par exemple, en lien avec la préoccupation de recueillir des données qui peut amener une tension avec les collaboratrices qui ont des préoccupations différentes, un membre de l'équipe de recherche a évoqué :

> *parce qu'avec toute la préparation, tous les fondements théoriques* [...] *pis en plus il y a une recherche reliée à ça, j'ai une préoccupation* (C1)

Ayant identifié quelques défis auxquels toute équipe de recherche peut faire face, nous verrons comment, en tant qu'assistantes de recherche, il nous a été possible de participer à leur évolution.

2. La coconstruction : cohérence entre valeurs et pratique

Depuis le début de la recherche, nous avons observé une grande cohérence dans le projet de recherche tant dans l'accompagnement fait auprès des partenaires que dans la gestion de l'équipe de recherche. En effet, la vision partenariale de la recherche

[2] Codage pour l'identification des participants.

s'applique tant aux partenaires et collaboratrices externes qu'aux membres de l'équipe de recherche.

Nous apportons des points de vue divergents et complémentaires, des expériences, des connaissances, des confrontations de compréhensions et des questionnements réflexifs. Ainsi, ce partage de connaissances constitue un réel atout dans un projet de recherche-action partenariale collaborative, car il soutient la capacité du projet à s'adapter au fur et à mesure des besoins et de la réalité des partenaires et collaboratrices. Nous nous mobilisons pour répondre aux besoins des collaboratrices. Par exemple, en allant à leur rencontre pour leur donner des outils nécessaires au déroulement de leur séance ou en étant présent lors des formations pour mettre en scène des GCP dans une perspective de perfectionnement. La démarche de coconstruction dans la recherche partenariale permet au projet d'être « sur mesure » pour l'organisation. Ceci a pour effet d'aider à la perpétuation des acquis et au transfert des connaissances à l'interne, le projet étant en accord avec les intérêts et la culture de l'organisation (Lafranchise, 2014).

De plus, nous participons activement à la coconstruction des définitions des concepts utilisés dans le cadre théorique. Cela se manifeste notamment dans des rencontres où l'ensemble de l'équipe est présent afin de créer une compréhension commune à propos du sens, des impacts et des caractéristiques des concepts afin qu'il y ait une cohérence dans nos analyses. Parallèlement, cela favorise notre engagement et la création de sens de notre travail.

Ces notions de coconstruction sont donc au cœur de l'accompagnement des chercheuses et de la coordonnatrice en ce qui a trait à notre collaboration. Cette collaboration permet de favoriser l'engagement et la crédibilité des personnes dans le processus (Lafortune et Deaudelin, 2001).

Enfin, selon Payette et Champagne (2010), le GCP est en quelque sorte une communauté d'apprentissage qui « mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte d'un objectif » (p. 7). Nous pensons que c'est précisément le processus existant au sein même de notre équipe. Bien que l'organisation du travail ne soit pas sous forme de GCP, l'équipe de recherche fonctionne selon les prémisses de ce dernier, c'est-à-dire que l'interaction des idées, des contributions d'apprentissages ou encore du perfectionnement est valorisée non seulement pour l'amélioration du projet de recherche, mais aussi pour l'évolution et l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles et en recherche.

En somme, l'équipe mobilise les connaissances individuelles et collectives déjà acquises afin d'en construire de nouvelles, mais aussi dans le but de remettre en question certaines conceptions et de coconstruire dans l'action, à partir des discussions qui émergent, ce qui s'inscrit dans une posture socioconstructiviste des apprentissages et de l'accompagnement (Lafortune et Deaudelin, 2001). Ce contexte de travail, permet aux assistantes de recherche de s'impliquer pleinement dans le projet non pas

seulement comme exécutantes, mais à réellement collaborer à penser la recherche. Donc, la reconnaissance des assistantes de recherche dans l'équipe permet selon nous une meilleure appropriation du projet et un engagement plus important dans celui-ci. Le projet est dirigé par une des chercheuses principales, mais est influencé et soutenu aussi par l'ensemble de l'équipe de recherche. Ainsi, des conditions qui favorisent les apprentissages, la réflexion et la construction de notre expérience sont mises en place (Paul, 2009a). Ces conditions émergent grâce aux attitudes que les chercheuses et la coordonnatrice incarnent. Par attitude, il faut comprendre, l'ensemble des gestes, des postures, des modes d'expressions et des actions habituellement exprimés (Boisvert et al., 2007), par exemple : la bienveillance, l'ouverture, la flexibilité, l'écoute, la tolérance à l'apprentissage, le renforcement positif, la rétroaction critique, mais constructive, des formations complémentaires et des opportunités d'apprentissage variés.

3. Culture de groupe et implication des assistants de recherche

Nous sommes étudiantes et/ou anciennes étudiantes du baccalauréat en communication (relations humaines), programme « centré sur les communications humaines [...] dans les champs de pratique et de recherche relatifs aux échanges et aux interactions de toutes sortes » (Université du Québec à Montréal, 2011). De novembre 2014 à avril 2015, l'équipe des cinq assistantes de recherche s'est formée. Dès lors, ce groupe a créé une dynamique propre à lui qui a contribué au sentiment d'appartenance, au sentiment d'engagement envers les tâches à accomplir et à la cohésion.

Il faut souligner le rôle des conditions spatiales et relationnelles mis en place par la coordonnatrice et la chercheuse principale dans le processus d'intégration des assistantes : local, bureaux de travail et bilans semestriels. Ces facteurs ont contribué à la création d'un espace de travail convivial et stimulant une pratique réflexive. L'embauche de personnel démontrant de l'intérêt pour la recherche et venant du même programme permet une certaine homophilie qui permet d'augmenter la cohésion et l'engagement des membres (Bowers et al., 2000 ; Grosjean et Bonneville, 2011). C'est à partir de ces balises que les assistantes ont développé leur culture du groupe, par l'interaction de plusieurs consciences réflexives (Saint-Charles et Mongeau, 2005). En effet, avec ce cadre favorable, les assistantes ont pu créer des liens forts, développer de nouvelles méthodes et stratégies de travail ainsi qu'exercer leur collaboration en construisant collectivement des outils pertinents pour la recherche.

3.1 Organisation

Deux assistantes passionnées de jeux vidéo, ont pris connaissance du jeu en ligne « Habitica » se définissant comme « un programme de renforcement des habitudes open source qui transforme votre vie en jeu de rôle » (Wikia, 2015). Elles ont donc voulu amener la ludification comme système d'organisation : « [l] a ludification (terme inspiré de l'anglais *gamification*) est le transfert des mécanismes du jeu dans d'autres

domaines, en particulier des sites web, des situations d'apprentissage, des situations de travail ou des réseaux sociaux » (Récit, 2015). Cette plate-forme ludique a permis à l'équipe de s'organiser et a contribué à développer un sentiment d'appartenance très fort envers le groupe. Le jeu permet de jouer en interdépendance entre les membres d'une même guilde. Toutes les tâches qui ne sont pas accomplies font perdre des points de vie à son propre avatar, mais aussi aux membres de notre guilde. Aussi il est possible de lancer des défis afin de gagner plus de points. Le but du jeu est de garder en vie notre avatar. Il est possible de monter de niveau en accomplissant des tâches quotidiennes répétitives, les tâches à accomplir ponctuellement et les mauvaises habitudes à perdre ou les bonnes habitudes à adopter.

Cette façon de s'organiser est cohérente avec la vision de Mongeau et al. (2011) selon laquelle l'organisation permet d'éviter les ambiguïtés entre les différentes attentes, mais aussi d'atteindre les buts fixés par le groupe (cité dans Bonneville et al., 2011). Cette organisation favorise l'intégration des membres de l'équipe.

3.2 Affiliation

Dans notre environnement de travail, les blagues et les échanges conviviaux sont permis et même encouragés. Des soirées 5 à 7 sont organisées offrant la possibilité à l'équipe de recherche de se réunir. Ce climat et ces sorties permettent de tisser des liens plus forts et encouragent la camaraderie et la collégialité au sein du groupe, contribuant à une cohésion d'équipe favorisant la production.

L'affiliation est un élément essentiel, car elle est une des dimensions notables en ce qui a trait à l'identification au groupe (Mongeau et al., 2011 cité dans Grosjean et Bonneville, 2011). En effet, la prise en considération de cette dimension permet de développer la confiance, un support et une énergie motivante envers le travail.

Tous ces éléments ne sont pas si novateurs, car ils ont déjà été maintes fois explicités dans les études des dynamiques des groupes depuis plusieurs années (Bowers et al., 2000 ; Grosjean et Bonneville 2011; Saint-Charles et Mongeau, 2005). Néanmoins, ce qui fait en sorte que notre équipe de travail s'épanouit, c'est bien parce que celle-ci valorise énormément ses membres et prend en compte les différentes dimensions des dynamiques de groupe.

4. Aspects structurels

Avant d'aborder la section qui traite de l'aspect structurel, nous estimons qu'il convient de définir ce que cet aspect englobe. Pour nous, la structure du projet de recherche se situe dans les outils de collecte et d'analyse des données utilisés dans le cadre de la recherche partenariale. Il s'agit, pour nous, de la structure puisque ces outils sont le squelette de la recherche, où les données viennent se joindre, puis seront traitées.

4.1 Les fiches réflexives

Pendant et après chaque séance de GCP, les participants doivent remplir une fiche qui détaille le déroulement de la séance, explicite leurs acquis, réflexions et prises de conscience et mesure leur satisfaction suite à cette séance à l'aide d'échelles de Likert. À l'origine, les fiches réflexives faisaient huit à dix pages. Suite à quelques commentaires des collaboratrices, l'équipe de recherche s'est engagée à adapter les fiches. Pour ce faire, avec l'apport de la cochercheuse principale, une assistante de recherche a conçu une version condensée. Les nouvelles fiches sont la somme des rétroactions des participants, des assistantes de recherche, et de la supervision des chercheuses. Cet exemple de travail démontre plusieurs principes de socioconstructivisme. Grâce aux témoignages des participants, nous savons qu'ils sont en mesure de remplir rapidement les fiches et de synthétiser leur pensée. Pour l'équipe de recherche, les répercussions sont également notables, car les fiches sont désormais plus faciles à transcrire et à analyser.

4.2 Les feuilles de présence

Au début de la recherche, les collaboratrices devaient communiquer les dates de leurs rencontres ainsi que les noms des participantes présentes ou absentes. Ces informations n'étant pas communiquées au groupe de recherche de façon systématique, le traitement, le suivi et l'organisation des fiches demandaient plus de ressources. C'est en adaptant l'idée d'une collaboratrice qu'une assistante a standardisé et distribué des fiches de présences à tous les groupes participant à la recherche. Aujourd'hui, une feuille de présence est remplie à chaque séance, ce qui facilite le traitement et optimise notre travail. Cet outil permet aussi d'avoir une collecte de données plus complète et évite de créer un stress chez les collaboratrices, en leur permettant de communiquer un maximum d'information avec le moins d'effort possible.

4.3 L'atelier réflexif

Lors d'une rencontre de réflexion, l'équipe de recherche est venue solliciter la rétroaction sur l'information que nous avons obtenue lors de la transcription de données. Ces informations ont permis à l'équipe de recherche d'orienter la conception des outils d'analyse, d'avoir un aperçu des résultats préliminaires et, surtout, de donner de la rétroaction aux collaboratrices qui participent à la recherche (activités d'accompagnement). Cette pratique a permis d'ajuster les outils et les pratiques au fur et à mesure de l'évolution du projet comme le veut la recherche-action. Des outils plus précis et une pratique mieux adaptée mènent à des données plus riches, des relations plus profondes avec les organisations partenaires et un sentiment d'implication accru des membres de l'équipe de recherche.

De plus, lors de la dernière rencontre avec les collaboratrices, à l'occasion d'une formation de mi-parcours, celles-ci ont nommé explicitement l'apport des assistantes

dans l'accompagnement et leur cheminement. Plus précisément, des éléments en lien avec leurs connaissances des dynamiques et des phénomènes de groupe, notre participation active lors des réflexions, nos questionnements et notre soutien ont été évoqués.

4.4 Grille de temps

Un des principaux outils de collecte de données dans le projet de recherche est les enregistrements des séances de GCP. Originalement, seules les paroles des participants étaient analysées et observées, mais une assistante a pris l'initiative de noter la durée de chaque étape. La coordonnatrice l'a remarquée et a réalisé que la durée des étapes de GCP serait pertinente. Il s'agit ici d'une maximisation des données de la recherche, par la coconstruction entre assistantes et chercheuses. La durée des étapes apporte une nouvelle dimension d'informations analysables, qui peut être essentielle pour l'optimisation des GCP. Cela permet, entre autres, de bonifier la rétroaction apportée aux animatrices et de s'assurer de leur application de la méthode du GCP.

5. Aspect communicationnel

Tel que mentionné précédemment, un des grands défis du partenariat consiste à construire la relation avec les partenaires. Ce défi donne, à notre sens, une importance notable aux outils de communication. Au début de la recherche, en 2014, les outils de communications usuels étaient essentiellement les courriels, la tenue d'un forum, pour la discussion en ligne, et un site internet. Ces outils visaient surtout à faciliter la communication entre l'équipe de recherche et les collaboratrices, et entre les collaboratrices eux-mêmes.

Cependant, ces outils ont présenté au cours de l'année quelques difficultés techniques qui handicapaient la communication entre l'équipe de recherche et les animatrices. L'assistante qui s'occupait de ces outils a notamment remarqué un faible taux de participation au forum et peu de consultations sur le site internet. L'assistante et la cochercheuse principales ont donc lancé l'idée de remplacer ces outils par une infolettre mensuelle envoyée par courriel. Cette infolettre donne également plus d'informations au sujet du développement de la recherche.

Cet exemple peut démontrer que l'assistante de recherche applique des fonctions de médiation, par sa proximité privilégiée avec l'outil de communication principal de la recherche, et par son « intervention en tant que tiers facilitant la communication entre deux parties » (Bonafé-Schmitt, 2002). En effet, elle participe avec les responsables de la recherche aux choix des sujets, événements, et informations importantes à communiquer aux collaboratrices. Elle prend également connaissance de la rétroaction dans les messages. Par ce rôle de médiation, nous affirmons qu'elle incarne un canal communicationnel de la recherche et joue un rôle prééminent dans les conditions gagnantes de la recherche partenariale collaborative.

Effectivement, tel que mentionné, les principes de la recherche-action partenariale collaborative s'allient aux fondements du GCP et de l'accompagnement socioconstructiviste où « les interactions et les réflexions entre pairs sont privilégiées afin de permettre la coconstruction et le partage de connaissances, de points de vue différents et de questionnements réflexifs dans un but commun : apprendre et se développer collectivement dans et par l'expérience » (Payette, 2000, 2001, cité dans Lafranchise, 2013). En ce sens, la capacité qu'a démontrée l'assistante de s'adapter, dans le cas des problèmes rencontrés liés aux plateformes de communication, est un exemple d'incarnation de ces principes.

Cette cohérence peut avoir un effet bénéfique sur le volet communicationnel de la recherche, car elle permet de bonifier la qualité des communications. En effet, « les employés communiquent plus efficacement [...] parce qu'ils partagent les mêmes schémas mentaux, ce qui facilite l'interprétation [commune] de la réalité » (McShane & Steen, 2013, p. 556). Par exemple, dans sa rédaction usuelle, l'assistante se doit d'employer un langage compréhensible et vulgarisé, en lien avec la rédaction de communications. Elle transpose alors les principes de la recherche dans la communication.

Également, l'apport qu'une telle personne peut avoir sur la communication se retrouve dans sa manière de construire la plate-forme du canal communicationnel (McShane & Steen, 2013). En effet, dans l'infolettre, il s'agit d'un montage visuel, donc d'une adaptation de l'information visant à en faciliter la lecture. En ce sens, nous pourrions insinuer que l'assistante génère un design communicationnel qui donne lieu à une optimisation du volet communicationnel (Harvey, 2014), surtout en ce qui a trait à la communication des chercheuses vers les collaboratrices. La construction d'un design communicationnel peut contribuer à améliorer la médiation de la construction de la relation entre les collaboratrices et les chercheuses, car cette facilitation peut donner lieu à un sentiment de proximité (Guillaume-Hofnung, 2007).

Deux conditions relatives à l'apport de l'assistante responsable des communications ont été amenées pour le démontrer : le savoir-être de l'assistante, incarnant de façon cohérente les valeurs de la recherche dans un rôle de médiation, et l'impact positif de ses tâches dans la relation entre l'équipe de recherche et les collaboratrices. Ces conditions permettent de réduire la distance entre les collaboratrices et les chercheuses notamment par le travail de vulgarisation et d'adaptation.

6. Conclusion

En conclusion, face aux défis de la recherche-action partenariale collaborative, nous avons identifié quatre conditions gagnantes en lien avec les approches communicationnelles, relationnelles et structurelles. Premièrement, la cohérence entre tous les aspects de la recherche face aux valeurs socioconstructiviste et du GCP. Puis, la mise en place de conditions favorisant l'autonomie, les initiatives et la dynamique

d'équipe. Aussi la valorisation constante des apports de chaque collaboratrice et des assistantes de recherche permettant l'amélioration et la coconstruction d'outils offrant une meilleure collecte des données ainsi qu'une plus grande adhésion à la recherche, malgré les contraintes qu'elle impose aux participants. Finalement, la mise en place de canaux favorisant la communication entre les collaboratrices et l'équipe de recherche. Cela nous amène à encourager fortement l'implication d'assistantes dans toutes les étapes d'un projet de recherche.

Références

Boisvert, D., Cossette, F. et Poisson, M. (2007). *Animation de groupe*. Cap-Rouge : Les Presses Inter Universitaires.

Bonafé-Schmitt, J.-P. (2002). La médiation. *Problèmes politiques et sociaux*, (872), Paris : La Documentation Française.

Catroux, M. (2002). Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique. *La recherche-action : un autre regard sur nos pratiques pédagogiques (2e partie), XXI*(3), 8-20. Récupéré de : http://apliut.revues.org/4276.

Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C. et Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche : éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, *44*(2), 147-164. DOI : 10.7202/706697ar.

Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, *23*(2), 371-393. DOI : 10.7202/031921ar.

Gouvernement du Québec. (2015). *Réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux.*
Récupéré le 20 septembre 2015 de http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sqctype=sujet&sqcid=3140

Guillaume-Hofnung, M. (2007). *La médiation* (4e éd.). Paris : PUF.

Grosjean, S. et Bonneville, L. (2011). *La communication organisationnelle : approches, processus et enjeux*. Montréal : Chenelière Éducation inc.

Harvey, P.-L. (2014). *Design communautique appliqué aux systèmes sociaux numériques ; Fondements communicationnels, théories et méthodologie*. Montréal : Presse de l'Université du Québec à Montréal.

Lafortune, L. (2008a). *Un modèle d'accompagnement professionnel d'un changement pour un leadership novateur.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. (2008b). *Compétences professionnelles pour l'accompagnement d'un changement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L., Daudelin, C. (2001). *Accompagnement socioconstructiviste : Pour s'approprier une réforme en éducation.* Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

Lafranchise, N. (2014). *Le codéveloppement.* [Document de travail non-publié].

Lafranchise, N., Kurtzman, L., Vanier, C., Dridi, H., Lacharité, B., Paquet, M. et Cadec, K. (2015, juillet). *Des conditions relationnelles pour établir et maintenir la collaboration entre chercheurs et praticiens impliqués dans une recherche partenariale*. Communication présentée dans le cadre du Symposium Collaboration chercheurs-praticiens : nouvelles formes? Nouveaux enjeux?, organisé au congrès de la Biennale de l'Éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, Paris.

McShane, Stevens, L., Steen, Sandra, L. et Benabou, Charles. (2013). *Comportement organisationnel. Comportements humains et organisations dans un environnement complexe* (2e éd.). Montréal : Chenelière-McGraw-Hill.

Paul, M. (2009a). Accompagnement. *Recherche & formation,* 2009(62), 91-108. Récupéré de http://rechercheformation.revues.org/435.

Paul, M. (2009b). L'accompagnement dans le champ professionnel. *Savoirs,* 2(20), 11-63. DOI : 10.3917/savo.020.0011.

Payette, A. (2001). « Introduction » et « Le codéveloppement et autres formes d'apprentissage-action », dans A. Payette (dir.), Interactions, 5(2), p. 17-30. Cité dans Paquet, M., Lafranchise, N., Desjardins, M. (2014). *Impacts individuels et organisationnels d'une démarche d'accompagnement socioconstruvtiste visant l'optimisation des groupes de codéveloppement professionnels :* Présentation du programme. Document PDF.

Paquet, M. et Lafranchise, N. (2014). *Impacts individuels et organisationnels d'une démarche d'accompagnement socioconstructiviste visant l'optimisation des groupes de codéveloppement professionnel (GCP)* — Cahier de démarrage 3.0. Document PDF.

Récit (2015). *La ludification*. Récupéré le 31 octobre 2015 de http://recit.qc.ca/article/la-ludification

Saint-Charles, J. et Mongeau, P. (2005). *Communication horizon de pratique et de recherche*. Québec : La presse de l'Université du Québec.

Université du Québec à Montréal. (2011). *Baccalauréat en communication (relations humaines)*. Récupéré le 31 octobre 2015 de http://www.etudier.uqam.ca/programme?code=7624

Wikia. (2015). *Habitica, Wikia, FR*. Récupéré le 31 octobre 2015 dehttp://fr.habitica.wikia.com/wiki/Wiki_HabitRPG

Intervention ergonomique au sein des équipes de santé au travail : le rôle de l'étudiant – chercheur – intervenant en question

Daniel Prud'homme, doctorat en relations industrielles, Université Laval

Introduction

Au Québec, selon l'article 58 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), des médecins responsables ont le mandat d'élaborer des programmes de santé spécifiques à un établissement (PSSE). Dans les faits, ce sont des équipes locales en santé au travail (ÉSAT) qui élaborent ces PSSE avec les médecins. Ces équipes sont multidisciplinaires et regroupent notamment, en plus des médecins du travail, des infirmières du travail et des techniciens en hygiène industrielle. Au total, de telles équipes sont présentes dans les 18 régions administratives du Québec.

L'une de ces régions administratives (*Rég-A*) a mis sur pied un comité de réflexion sur les pratiques de collaboration interprofessionnelle (CIP) pour repenser l'organisation du travail. Un étudiant-chercheur de l'Université Laval a reçu le mandat de documenter le modèle organisationnel de plusieurs régions administratives et de proposer différentes pistes de transformations.

Dans cette communication, nous aborderons d'abord le projet d'intervention à proprement parler. Une fois la méthodologie exposée, nous résumerons les principaux résultats avant de discuter de leur signification. Par la suite, nous présenterons quelques réflexions, à partir du modèle de l'intervention externe de Baril-Gingras, Bellemare et Brun (2004) sur l'engagement du chercheur en contexte d'intervention. Pour ce faire, nous expliquerons le modèle en premier lieu avant de traiter de trois enjeux qui nous ont semblé particulièrement intéressants : les enjeux éthiques, le statut du chercheur et la question des données sensibles.

Partie I : le projet d'intervention

Tel que mentionné précédemment, l'objet de la demande d'intervention de la part de l'une de ces ÉSAT était de documenter différents modèles de pratiques organisationnelles dans plusieurs régions administratives du Québec en plus de proposer des pistes de transformations. Cette demande provient principalement du fait que la majorité des médecins du travail se préparent à prendre leur retraite. D'une dizaine de médecins du travail équivalents à temps complet (ETC), la *Rég-A* allait se retrouver avec environ quatre médecins ETC. De plus, malgré plusieurs tentatives pour combler ces départs, la région n'a pas été en mesure de recruter de nouveaux médecins du travail. En fait, la *Rég-A* se retrouvait ainsi dans la même situation que la grande

majorité des autres ÉSAT au Québec, c'est-à-dire en situation de pénurie de médecins du travail.

Un groupe de travail a ainsi été mis sur pied : le Groupe de travail sur l'optimisation des pratiques de collaboration interprofessionnelle de l'équipe de santé au travail (GTOCIP). Ce groupe réunissait des intervenants provenant de chacun des groupes professionnels de l'ÉSAT, à savoir des médecins du travail, des infirmières du travail, des techniciens en hygiène industriel, des hygiénistes, des ergonomes, des adjointes administratives et des coordonnateurs. Chacun des groupes était représenté par un intervenant avec une longue expérience et par un autre avec moins d'expérience. Une conseillère en CIP du CSSS (employeur officiel des intervenants de l'ÉSAT) participait aux rencontres pour appuyer la coordonnatrice de l'ÉSAT. Nous sommes également venus en appui aux intervenants et à la coordonnatrice pour fournir des informations sur la situation dans les autres ÉSAT.

Méthodologie

À partir d'un échantillon non-probabiliste, nous avons recruté des volontaires dans six régions administratives différentes et provenant de divers groupes professionnels. Des entretiens semi-dirigés ont été menés avec 65 intervenants dans leur bureau. Chacun des entretiens, d'une durée d'une heure environ, a été enregistré.

De l'observation a également été réalisée dans la *Rég-A*, à partir de notre collaboration avec le GTOCIP puis en relation avec l'ensemble des acteurs de la région. Nous avons également fait de l'observation au sein du comité de pilotage du GTOCIP. Cinq rencontres de ce groupe de travail ont ainsi été observées, en plus de trois rencontres du comité de pilotage.

Les deux modèles utilisés pour analyser les données ont été celui de la personne en situation de travail de Vézina (2001) jumelé au modèle des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux de Careau, Houle et Dumont (2011). Le modèle de l'identité professionnelle de Dubar (2000) a également été sollicité. Enfin, les données et interprétations ont été validées auprès d'environ 80 intervenants en santé au travail dans trois des régions administratives ayant participé à la recherche.

Principaux résultats

Dans le cadre de cette communication, nous ne pouvons élaborer sur l'ensemble des résultats obtenus à la suite du travail de terrain mené dans le GTOCIP, auprès des intervenants de la *Rég-A* et des autres régions (*Rég-B* à *F*). Il importe cependant d'abord de dire quelques mots sur le mandat principal des ESAT, soit l'élaboration des PSSE et de donner les grandes lignes de son déroulement pour faciliter la compréhension des réflexions sur l'engagement du chercheur dans la partie-II.

D'abord, il y a sept grandes étapes à l'élaboration des PSSE. Les nouveaux établissements et les établissements dont le PSSE doit être mis à jour sont distribués entre les intervenants. Il y aura alors une cueillette de données sur ces établissements par les membres de l'équipe de santé. Par la suite, une visite initiale aura lieu, visite durant laquelle les intervenants vont continuer à recueillir des informations sur le milieu à travers le formulaire portant sur des connaissances préalables. Puis, selon les risques identifiés au cours de cette visite, le technicien ira faire des mesures environnementales et l'infirmière une intervention sur les PSPS. Ils travailleront parfois ensemble sur certains risques, notamment les troubles musculo squelettiques (TMS). La rédaction à proprement parler du PSSE débutera ensuite. Parfois, cette rédaction vient immédiatement à la suite de la visite initiale. Lors de la rédaction du PSSE, les intervenants effectuent alors la priorisation des risques, qui est une étape très importante dans le processus. Enfin, à la suite de la présentation du PSSE à l'établissement, plusieurs activités seront enclenchées, notamment des séances d'informations et de la surveillance médicale.

Ainsi, nous avons constaté que la grande majorité des pratiques de collaboration interprofessionnelle sont utilisées à un moment ou un autre de l'élaboration du PSSE. Ces pratiques, telles que mises en exergue par le modèle des pratiques de CIP, sont : les pratiques indépendantes, les pratiques en parallèle, les pratiques de consultation, les pratiques de concertation et les pratiques en services partagés. Nous les reprendrons une à une.

Pour les pratiques indépendantes, les intervenants font seuls, par eux-mêmes, et n'ont pas réellement besoin de collaborer avec les autres professionnels de la même entreprise. Dans le cas de l'élaboration des PSSE, ce sont des pratiques qui ne sont pas observées puisque les intervenants sont alors engagés sur un objet commun qui exclut qu'ils agissent complètement indépendamment de l'autre.

En ce qui concerne les pratiques en parallèle, les intervenants font toujours principalement seuls. Ils débutent par une certaine collaboration avec les autres membres de l'ÉSAT pour échanger des informations. Concrètement, les intervenants consultent les notes évolutives, ou encore s'informent directement auprès des autres membres de l'équipe, de l'évolution du dossier. C'est particulièrement vrai entre la visite initiale et la présentation du PSSE aux acteurs du milieu de travail pour approbation. L'infirmière et le technicien récoltent alors les données qui leurs sont nécessaires chacun de leur côté. Ce sont des situations qui sont bien maîtrisées par les intervenants, qui ne sont donc pas complexes.

En lien avec les pratiques de consultation, les intervenants reconnaissent alors leurs propres limites professionnelles et ont besoin de la collaboration d'autres professionnels. Ainsi, lorsque la situation est justement un peu plus complexe, notamment lorsque les risques pour la santé dans l'établissement sont moins bien connus par l'intervenant, il y aura alors consultation auprès d'autres professionnels de

l'ÉSAT. Le technicien peut ainsi consulter l'hygiéniste sur la meilleure stratégie d'échantillonnage à adopter. L'infirmière ou le technicien peuvent également aller voir l'ergonome pour valider leur interprétation du risque TMS dans l'établissement.

Les pratiques de concertation deviennent nécessaires lorsque les acteurs doivent coordonner leurs actions. Selon nos données, les besoins de coordination se font surtout sentir en début d'intervention, lors de la visite initiale, ainsi qu'à la fin, au cours de la présentation du PSSE au milieu de travail. Dans plusieurs équipes, les séances d'information seront aussi l'occasion de collaborer en concertation. Plusieurs acteurs de l'ÉSAT vont alors être impliqués et vont se coordonner pour non seulement parler d'une même voix mais également utiliser ces occasions pour introduire le concept de prévention aux acteurs de l'établissement.

Enfin, lorsque vient le temps de prendre des décisions communes, les acteurs sont alors engagés dans des pratiques en services partagés. Nous avons constaté que ces pratiques sont utilisées lorsque les intervenants doivent décider quels risques seront priorisés dans les PSSE. Cette priorisation des risques est pour nous l'opération qui s'avère souvent la plus complexe et celle qui demande le plus haut niveau de collaboration entre les acteurs. De façon quasi systématique, les médecins, même s'ils ont parfois peu participé aux autres activités menant à l'élaboration du PSSE, seront impliqués dans cette étape en plus de l'infirmière et du technicien. En d'autres occasions et en fonction des risques diagnostiqués dans l'établissement, l'ergonome et l'hygiéniste, voire le coordonnateur, peuvent aussi participer à cette priorisation des risques. Il s'agit d'une étape primordiale dans l'intervention de l'ÉSAT puisque c'est à ce moment-là que se structure l'ensemble des actions de prévention qui auront lieu tout au long de la vie du PSSE. Le fait de prioriser certains risques va enclencher des séances d'information aux travailleurs, et dicter l'ampleur du suivi qui sera à effectuer par l'ÉSAT. Les intervenants ont conscience qu'ils doivent assurer une certaine présence dans les établissements tout au long des cinq, sept ou neuf ans que dure un PSSE. Pour que les actions en prévention soient durables, ils ne peuvent être présents pour les deux premières années et absents ensuite pour les cinq années suivantes. En somme, ces décisions vont influencer le reste du déroulement de l'intervention de l'ÉSAT dans le milieu de travail pour plusieurs années.

Discussion

Les résultats qui précèdent démontrent que l'élaboration des PSSE est, d'une certaine façon, plus un prétexte pour les intervenants afin d'entrer dans des milieux de travail, qui, pour la plupart, ne sont pas demandeurs d'intervention en prévention au départ. Une fois entrés dans les milieux, les intervenants peuvent ensuite faire de la prévention sur plusieurs risques pour la santé. Et ce qui fait sens (Dejours, 2010) pour les intervenants n'est pas de produire des PSSE en série, mais réellement de faire de la prévention dans les milieux de travail. Au final, ce qui compte pour eux est de réduire

les risques pour la santé plutôt que de se limiter à informer les travailleurs sur les risques priorisés.

De la même manière, les intervenants sont tout à fait conscients que pour réussir à faire de la prévention, durable qui plus est, ils doivent s'assurer d'être présents à long terme dans les milieux de travail et non de façon sporadique. C'est d'ailleurs ce qui est démontré dans la littérature (Caroly *et al.*, 2008).

Conclusion sur le projet d'intervention

Pour conclure cette première partie sur l'intervention menée dans la *Rég-A*, nous avons mis en évidence que les intervenants font parfois seuls, généralement lorsque les actions à faire sont simples et relèvent de leur identité professionnelle, mais qu'ils font également parfois ensembles, notamment lorsqu'ils doivent prendre des décisions qui auront un impact sur la durabilité de leurs interventions en prévention.

Dans la prochaine partie, nous traiterons plus spécifiquement des enjeux qui se sont posés au chercheur dans le cadre de cette intervention.

Partie II : réflexions sur l'engagement du chercheur dans une intervention à partir du modèle de l'intervention externe

Dans cette seconde partie, nous émettrons quelques réflexions sur l'engagement du chercheur dans une telle recherche – intervention. Afin de structurer ces réflexions, nous avons utilisé le modèle de l'intervention externe de Baril-Gingras et Brun (2004). Rappelons que notre posture méthodologique a été celle de l'intervention ergonomique (St-Vincent *et al.*, 2011).

Le modèle de l'intervention externe (Baril-Gingras, Bellemare et Brun, 2004)

Ce modèle a été conçu pour expliquer comment un intervenant externe, par exemple un ergonome ou un intervenant en santé et sécurité du travail, en arrive à produire des transformations dans un milieu de travail. Plus spécifiquement, ce modèle permet d'identifier les facteurs favorables et les obstacles potentiels dans un milieu de travail qui influenceront le déroulement de l'intervention.

Ainsi, les interventions externes sont d'abord influencées par le régime de santé et sécurité en place. De plus, elles seront également empreintes des caractéristiques structurelles, du degré de développement des activités de prévention ainsi que des relations et dispositions des acteurs où se déroule l'intervention. Ensuite, les orientations et ressources à la disposition de l'intervenant lui-même auront un impact sur le résultat de l'intervention. Enfin, le déroulement lui-même de l'intervention aura également des conséquences sur les résultats produits en fonction du dispositif de

participation, des objectifs poursuivis, des activités menées de même que des propositions de changements avancées (Baril-Gingras, Bellemare et Brun, *op.cit*.).

Lors de notre intervention auprès de l'ÉSAT de la *Rég-A*, nous étions nous-mêmes dans la posture de cet intervenant externe du modèle. Les divers outils proposés par ces auteurs pour identifier les différents enjeux durant une intervention nous ont permis d'élaborer les réflexions qui suivent. Celles-ci porteront sur les quatre grands groupes de déterminants identifiés par le modèle, soit l'intervenant et son organisation, le déroulement de l'intervention, les caractéristiques structurelles du milieu d'intervention et le régime de santé et sécurité.

L'intervenant et son organisation : les comités d'éthique de la recherche

En premier lieu, le chercheur impliqué dans cette intervention était un étudiant-chercheur de l'Université Laval en train de compléter ses études doctorales. À cet égard, le programme académique de troisième cycle en relations industrielles impose ses propres exigences, notamment l'approbation du comité d'éthique la recherche de l'Université avant d'aller sur le terrain. Si les comités d'éthique sont certainement nécessaires, malgré également qu'ils soient sensibilisés aux enjeux particuliers des recherches en sciences sociales et humaines, il n'en demeure pas moins que certains domaines de recherche se prêtent difficilement au formalisme exigé par ces comités d'éthique. C'est souvent le cas pour les recherches en ergonomie.

De fait, les recherches participatives de tout acabit exigent pour être menées à terme une relation de confiance entre le milieu d'intervention et le chercheur puisqu'elles supposent une construction sociale. Il va de soi que cette confiance peut être plus difficile à bâtir lorsqu'il faut faire signer des formulaires, ou demander des consentements oraux, avant même les premiers contacts. La différence entre le chercheur et les acteurs du milieu est ainsi soulignée, l'intervenant n'est pas un membre (Garfinkel, 2007) de la communauté, mais quelqu'un de l'extérieur qui cherche à retirer quelque chose de cette communauté.

De la même manière, cette différence sera soulignée fréquemment au cours de l'intervention puisque ces consentements doivent souvent être réitérés, parfois avec les mêmes acteurs, parfois lorsqu'on accompagne ces acteurs dans leurs activités de travail. Ces considérations sur l'éthique de la recherche posent aussi la question du moment où commence réellement la recherche. De fait, en pratique, il faut faire des contacts préalables au dépôt d'un projet et, à travers ces acteurs rencontrés, on collecte des informations même si on n'en a supposément pas le droit !

Ce n'est certes pas une difficulté insurmontable. Par rapport à cet enjeu autour de l'éthique de la recherche, nous croyons que le temps est le meilleur allié du chercheur. Plus le temps passé dans le milieu d'intervention est long, plus les effets négatifs que peuvent susciter ces formalités propres au monde universitaire tendent à s'amenuiser.

Le déroulement de l'intervention : le statut du chercheur dans le groupe de travail et le positionnement face aux différents groupes professionnels

Notre deuxième réflexion porte sur le déroulement même de l'intervention, et plus particulièrement sur le statut du chercheur dans le milieu, dans notre cas notre statut au sein du GTOCIP. Si notre statut au départ, selon la demande initiale formulée par ce groupe de travail, était plutôt celui de rapporteur, ce statut a évolué en cours de recherche. Ainsi, de rapporteur nous sommes aussi devenu un participant à part entière, à savoir être soi-même un acteur qui influence le débat par ses interventions.

Le statut de participant s'est ainsi construit en cours d'intervention et est allé au-delà du statut d'observateur au sens ergonomique. Nous avons continué alors à faire des présentations, à rapporter ce qui se fait dans les autres régions lors de l'élaboration des PSSE, ce qui est une façon en soi d'influencer le débat, mais nous avons également pris la parole comme un «membre» du groupe afin de participer aux discussions, autant lors des réunions du GTOCIP qu'au cours des réunions de corridors. Nous constatons en fait que les deux statuts, celui de rapporteur et celui de participant, ne s'excluent pas mutuellement.

Toujours à propos des enjeux autour du déroulement de l'intervention, un autre obstacle que rencontre le chercheur dans ce type d'intervention est le positionnement face aux différents acteurs et groupes professionnels. Même si l'immersion dans le milieu est souhaitée pour recueillir certaines informations qui ne seraient pas disponibles autrement, le chercheur doit néanmoins conserver une équidistance entre les différents acteurs de l'entreprise, notamment en leur donnant les mêmes informations (Curie, 1996). Cette équidistance est en fait de plus en plus difficile à tenir au fur et à mesure que des relations se tissent entre le chercheur et différents acteurs du milieu. Là où le temps jouait en faveur de l'immersion précédemment, il peut aussi rendre les choses plus compliquées ici.

Les caractéristiques structurelles du milieu d'intervention : les données sensibles et les dispositions des acteurs

En lien avec les caractéristiques structurelles du milieu d'intervention, autant les relations entre les acteurs que les dispositions de ceux-ci sont des enjeux dont il faut tenir compte.

Par rapport aux relations entre les acteurs, il est reconnu en relations industrielles et en ergonomie qu'il y a beaucoup de pratiques informelles dans les milieux de travail. Reynaud appelait ces pratiques la régulation autonome, à savoir les règles «qui sont produites, dans l'entreprise, par les groupes d'exécutants eux-mêmes» (Reynaud, 1988 : 6). Il peut donc devenir risqué pour certains acteurs de dévoiler des informations qui relèvent ainsi de l'informel (Lamonde, 1995) et du non-dit. Parfois, certaines de ces

pratiques sont carrément prohibées par la hiérarchie, d'autres fois par le groupe professionnel.

Pour donner un exemple concret, nous avons appris en cours de recherche que certains techniciens rédigeaient des parties du PSSE à la place du médecin, pratique pourtant proscrite par leur groupe professionnel. Autant l'intervenant qui divulgue cette pratique est courageux de dévoiler cette information qui pourrait lui nuire, autant la gestion de cette information devient complexe pour le chercheur qui doit anticiper et faire face aux impacts éventuels, notamment le fait que les autres acteurs chercheront à identifier la source des données.

Les comités de pilotage peuvent alors être utiles afin d'offrir un lieu où il est possible de discuter ouvertement de tels enjeux et orienter ensuite l'intervention afin de minimiser les possibles impacts négatifs, voire les anticiper.

En ce qui concerne les dispositions des acteurs, puisque la question de l'organisation du travail était au cœur des débats du GTOCIP, et notamment la division du travail entre les intervenants, il est devenu rapidement évident que les informations rapportées par l'étudiant-chercheur, éventuellement l'étudiant-intervenant, pouvaient influencer les décisions et vraisemblablement la future division des tâches entre les acteurs. Selon l'orientation des changements à venir souhaitée par les acteurs, tant au niveau individuel que collectif, il était possible pour eux de passer certains messages auprès du chercheur lors des entretiens individuels et des rencontres de groupe. En lien avec ces dispositions, l'équidistance est devenue un enjeu particulièrement important à mesure que l'intervention se déroulait.

Le régime de santé et sécurité : les données politiques

Enfin, en lien avec le Régime de santé et sécurité, les ÉSAT sont présentement au cœur de plusieurs tensions politiques à un haut niveau. Plus les relations entre le chercheur et les participants à la recherche s'approfondissent, plus des questions se posent quant à la pertinence de divulguer certains résultats qui pourraient être utilisés contre ces mêmes acteurs locaux.

De fait, les ÉSAT sont depuis quelques années au cœur de multiples débats et enjeux politiques entre le gouvernement, les associations patronales et les centrales syndicales. Une commission a été mise sur pied il y a quelques années, la commission Camiré, pour tenter de moderniser la LSST, et le travail des ÉSAT par la bande. Dans ce contexte, certaines informations acquises par le chercheur pourraient potentiellement servir de munitions aux parties en présence, voire parfois nuire carrément aux intervenants des équipes de santé au travail. Le chercheur doit alors, avec l'aide de chercheurs et intervenants plus expérimentés, évaluer la pertinence de dévoiler certains pans de la recherche.

Conclusion

En conclusion, nous avons vu que la position du chercheur peut évoluer en cours de recherche. Parfois, il peut ainsi être avantageux pour l'étudiant-chercheur de participer plus activement à la vie de groupe avec les participants de la recherche afin d'aller débusquer des informations qui pourraient être inaccessibles autrement. Par contre, ce changement de posture n'est pas sans conséquences sur le travail de recherche nécessaire aux deuxième et troisième cycles.

Le modèle de l'intervention externe vu précédemment permet à l'étudiant chercheur de se poser plusieurs questions en cours de recherche et d'identifier plusieurs enjeux sur le terrain. Les comités de thèse peuvent également permettre aux étudiants de faire la part des choses et ainsi éviter certains écueils.

Bibliographie

Baril-Gingras, G., M. Bellemare et J.-P. Brun (2004). *Intervention externe en santé et en sécurité du travail : Un modèle pour comprendre la production de transformations à partir de l'analyse d'interventions d'associations sectorielles paritaires*. Montréal : IRSST.

Careau, E., N. Houle et S. Dumont (2011). *Schéma des pratiques de collaboration en santé et services sociaux.* Québec : RCPI.

Caroly S., F. Coutarel, E. Escriva, Y. Roquelaure, J.M. Schweitzer et F. Daniellou (dir.) (2008). *La prévention durable des TMS : Quels freins ? Quels leviers d'action ?* Lyon : Agence nationale pour l'avancement des conditions de travail, Direction Générale du Travail, 180 p. (En ligne) http://www.anact.fr/portal/pls/portal/docs/1/484333.PDF

Curie, J. (1996). Ergonomie ou représentations de l'ergonomie. Dans F. Daniellou, (dir.). *L'ergonomie en quête de ses principes : débats épistémologiques (*p. 19-27). Toulouse : Octarès Éditions.

Dejours, C. (2010). *Le facteur humain*. Paris : Presses universitaires de France.

Dubar, C. (2000). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin.

Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF.

Lamonde, F. (1995). L'ergonomie et la participation des travailleurs. Dans R. Blouin, R. Boulard, P.A. Lapointe, A. Larocque, J. Mercier, S. Montreuil. *La réorganisation du travail*, Actes du Congrès des relations industrielles de l'Université Laval, Québec, 2-3 mai, 1995.

Reynaud, J.-D. (1988). Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome. *Revue française de sociologie*, *29*(1), 5-18.

Vézina, N. (2001). La pratique de l'ergonomie face aux TMS : ouverture à l'interdisciplinarité. Dans *Les transformations du travail, enjeux pour l'ergonomie*, Compte-rendu du 36e Congrès de la SELF et du 32e Congrès de l'ACE, 3-5 octobre 2001.

Stratégies face aux défis et aux enjeux d'une recherche partenariale et participative sur la souffrance au travail des soignants : un contrat social de recherche

Isabelle Lacharme, doctorat en psychologie, UQTR

1. Introduction

L'approche partenariale et la démarche participative entretiennent ensemble une dynamique dans le déroulement de la recherche appliquée et produisent une richesse de données qui mérite d'y consacrer du temps et des efforts. Au cours d'une étude sur la souffrance des soignants de Centre d'Hébergement de Soins de Longue Durée (CHSLD) en Abitibi-Témiscamingue (A.T.), l'approche partenariale s'est appuyée pour la première fois sur un *contrat social de recherche*, amenant à redéfinir la participation des comités de suivi de la recherche et à innover avec les participants dans l'application de la méthode d'intervention utilisée en ergonomie (St Vincent et coll., 2011).

À partir d'une réflexion sur la recherche partenariale, des étudiant(e)s du comité de la relève de l'équipe Cinbiose (UQAM, 2009) ont exprimé le besoin d'une entente formelle entre les parties, surtout dans un contexte de conflits environnementaux ou de travail. Ils visaient à améliorer leurs expériences précédentes, en favorisant un soutien assidu des parties en présence, tout au long de la collecte des données et même lors de la diffusion et du retour des résultats dans la population ciblée. Alors, l'idée de co-construire un *contrat social de recherche* avec les partenaires a émergé, en définissant les droits et les obligations de chacun, l'encadrement souple nécessaire au déroulement de la recherche et l'engagement personnel et collectif des protagonistes. Ce défi a été relevé et testé concrètement dans le cadre d'une étude doctorale (UQTR, 2011), centrée sur la souffrance des soignants dans les CHSLD en A.T.

Les partenaires étaient des personnes rencontrées en préliminaire de cette étude, celles volontaires à supporter la démarche participative, vers des solutions à la problématique ciblée. Ils étaient représentants de la direction des CHSLD participants, des syndicats des soignants et de la direction de l'université régionale (UQAT), mettant à disposition ses locaux et son matériel. Ils acceptaient de co-construire avec la chercheure un *contrat social de recherche* sur un projet d'étude, ajusté aux besoins convergents des CHSLD et aux exigences de la méthodologie de la recherche en ergonomie. En le signant, ils s'engageaient à remplir un rôle dans le processus et à déléguer en leur absence, pour assurer une continuité dans le déroulement de l'étude.

Les participants aux comités de suivi de la recherche étaient des personnes ayant manifesté leur intérêt, suite à la présentation par diaporama du projet d'étude au personnel des CHSLD participants. Ils étaient des cadres intermédiaires ou de terrain,

des professionnels de la santé et des représentants syndicaux des soignants. Ils acceptaient de se réunir entre chaque étape de la recherche et de réfléchir ensemble sur la synthèse des données recueillies auprès des soignants. Ils contribuaient à mieux comprendre le sens de ces données dans le contexte particulier du travail et de la région, avant d'en extraire les résultats généraux.

Les participants à cette étude étaient des soignants (infirmières, infirmières-auxiliaires, préposés aux bénéficiaires) informés du projet d'étude par des affiches, un diaporama et des échanges informels avec la chercheure et ses assistantes de recherche. Ils étaient en droit de demander des ajustements méthodologiques, avant de signer librement un formulaire de consentement, validé par les comités éthiques de l'université d'attache (UQTR, 2011) et du regroupement des hôpitaux régionaux (CSSS de St Jérôme). Ils s'engageaient à participer aux étapes de la recherche, c'est-à-dire à des entretiens individuels et collectifs, et à l'observation de leur activité de travail sur le terrain.

2. Les stratégies face aux défis et aux enjeux préliminaires du partenariat

Dans un premier temps, l'étape préliminaire comportait des rencontres avec les partenaires éventuels. Elle présentait d'emblée des défis et des enjeux à gérer, pour s'assurer de la participation des CHSLD en A.T. et de l'accès aux soignants participants.

Le premier défi préliminaire était de cibler les acteurs clés, les décideurs et les personnes influentes, tout en respectant la hiérarchie du milieu et les susceptibilités individuelles. Il était important de connaître le type de relation entretenue entre les personnes, les sujets d'entente et de divergences présentes entre les parties, dans le contexte du travail. Il a été nécessaire d'attendre des passations de pouvoir de partenaires potentiels (démission ou suspension, réorganisation interne, longue maladie ou retraite), quitte à décaler de quelques jours le calendrier de la recherche dans un CHSLD, à perdre le soutien d'un syndicat dans un second CHSLD ou l'attention de la direction dans un troisième CHSLD.

Le second défi préliminaire était d'intéresser les parties en présence dans chaque CHSLD participant à un projet commun de recherche doctorale, à ajuster selon les attentes du milieu. La stratégie de la chercheure fut de s'appuyer sur la compétitivité forte entre les CHSLD et de l'appliquer à leur besoin de résoudre l'absentéisme croissant des soignants : ne pas « être le pire » en région et ne pas « faire l'actualité » dans les médias locaux, dans un contexte de pénurie financière et humaine généralisée. Les futurs partenaires furent séduits par la gratuité de la recherche universitaire et l'absence de recommandations obligatoires à mettre en place face à la souffrance au travail, contrairement aux interventions ergonomiques imposées par la Commission de santé et sécurité au travail (CSST). En fait, le but de l'étude reformulé par la chercheure avec les partenaires était de favoriser le *rester des soignants en santé*, en remédiant à leur souffrance au travail.

Le troisième défi préliminaire était d'asseoir à la même table des représentants de la direction et de divers syndicats, non habitués à partager le pouvoir et à travailler ensemble sur un même projet d'intérêt collectif. Les conflits d'emploi du temps et d'horaires servaient souvent de prétexte à retarder la rencontre autour du *contrat social de la recherche*, une nouveauté qui inquiétait les partenaires face aux enjeux sous-jacents. La stratégie de la chercheure a été de valoriser l'expérience démocratique dans cette collaboration et la reconnaissance possible de sa réalisation jusqu'à Montréal, grâce à eux « les éternels oubliés du Québec ». Néanmoins, les représentants de la Centrale syndicale nationale (CSN) et de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ) n'ont pas réussi à s'asseoir autour de la même table : les uns ou les autres étaient partenaires dans chaque CHSLD participant.

Les enjeux sous-jacents à la collaboration des partenaires ont émergé des rencontres préliminaires. Il s'agissait des risques de dévoiler malencontreusement ou de révéler intentionnellement des problèmes cachés ou des mauvaises pratiques, des difficultés dérangeantes ou des comportements inacceptables socialement. Les partenaires pouvaient donc perdre leur pouvoir et leur emploi, dans un contexte de réorganisation fréquente du système de santé au Québec. La stratégie de la chercheure a alors été de leur présenter les avantages de trouver des solutions ensemble (partenariat, démocratie) et l'intérêt à les tester dans leur milieu respectif (résolution de problèmes, prévention en santé, fierté régionale).

3. Les stratégies face aux défis et aux enjeux méthodologiques du contrat social de recherche

Au cœur de l'étape préliminaire, la réunion partenariale siégeait en vue de co-construire un *contrat social de recherche*. Elle était introduite par un rappel du projet de recherche, ajusté aux demandes des personnes rencontrées initialement, et par une brève revue de la littérature sur le contrat social (Rousseau, 1762). Alors, des défis et des enjeux méthodologiques ont été à relever, avant d'envisager la signature du document final engageant les personnes individuellement et collectivement.

Le premier défi méthodologique était de rédiger un canevas du *contrat social de la recherche,* selon les besoins de l'étude et les contraintes des CHSLD, exposés par les personnes rencontrées initialement. À la réunion partenariale, il fallait ensuite présenter globalement ce canevas régional, imprimé sur papier et distribué à tous (à leur demande), avant de le discuter point par point. Le texte initial était projeté sur écran, afin de pouvoir être modifié par la chercheure à la vue de tous et en temps réel, une question de transparence.

Le second défi méthodologique a été celui des règles de communication à établir entre les parties en présence et à faire respecter tout au long des échanges vers un *contrat social de recherche*. La stratégie « du bâton de parole », bien connue dans cette région

où les communautés amérindiennes sont présentes, fut choisie collectivement pour régler le sens et l'ordre de la prise de parole, dans le respect et l'écoute de chacun. Les partenaires donnaient aussi de l'importance à la clarté des propos et à la transparence des intentions, ce qui était dit inhabituel dans le milieu de la santé gouverné par la politique provinciale. La chercheure a porté enfin l'attention des partenaires sur :

- la nécessité de donner un temps équitable de parole à chacun, c'est-à-dire jusqu'à épuisement de la parole ;
- le droit d'exprimer des points de vue différents, quelle que soit la position hiérarchique et les jeux de pouvoir ;
- l'art de pacifier et de négocier, sans jugement.

Néanmoins, il a fallu rappeler plusieurs fois ces règles de communication définies en préambule, quitte à perdre deux personnes réactives qui les avaient oubliées au cours de la discussion (elles sont sorties de la salle de réunion).

Le troisième défi méthodologique était de s'entendre sur le contenu du *contrat social de la recherche*. D'une part, il s'agissait de remplir le canevas point par point et de s'accorder pour supprimer, ajouter ou ajuster le contenu selon les besoins et les limites des parties collectivement et de chacun individuellement. D'autre part, il fallait susciter l'engagement d'une personne (et de sa remplaçante en cas d'absence ou d'impossibilité) compétente et disponible à prendre la responsabilité de la réalisation de chaque point, une fois accepté par tous. Enfin, à la relecture du brouillon du *contrat social de la recherche*, une vue d'ensemble du contenu des points détaillés et des engagements individuels et collectifs a permis d'ajouter des commentaires généraux et d'améliorer la répartition des responsabilités.

Le quatrième défi méthodologique était de rédiger un seul document décrivant le projet commun des CHSLD participants en A.T. et définissant le concept de contrat social, présentant les points généraux et particuliers du *contrat social de recherche*. Globalement, l'engagement collectif à soutenir la recherche, par l'obtention des autorisations d'accès aux données internes et au terrain, par la participation individuelle à l'organisation du déroulement de la recherche, étaient acquises dans tous les CHSLD participants. En échange, un rapport de recherche par CHSLD était demandé à la chercheure par les partenaires. Plus précisément, la synthèse du contenu du canevas du *contrat social de la recherche* nécessitait une concordance entre les demandes singulières de chaque CHSLD et des changements mineurs dans les choix méthodologiques du projet d'étude. En fait, la stratégie a été de regrouper toutes les exigences partenariales dites nécessaires à la signature de l'entente et au soutien de la recherche. Par conséquent, la chercheure était la seule acceptée - à présenter le projet de recherche au personnel, en diaporama et par affiches dans des lieux choisis et stratégiques des CHSLD - à observer l'activité de travail des soignants, sans caméra et enregistreur. En échange, elle pouvait observer chaque participant au moins pendant 8h et intervenir sur le terrain par des confrontations au fur et à mesure et en aparté,

entre son observation dite objective et le vécu subjectif des soignants, sans entraver le déroulement de l'activité de travail.

Le dernier défi méthodologique était de produire le document du *contrat social de la recherche*, conforme à la co-construction réalisée dans chaque CHSLD. Il était envoyé par courriel aux partenaires (à leur demande), pour une relecture individuelle et les derniers commentaires, à ajouter dans un paragraphe supplémentaire en introduction du document. Une fois tous les partenaires satisfaits, le document final fut déposé au secrétariat de chaque CHSLD participant (à leur demande), pour y être signé par chaque personne s'engageant dans le processus de la recherche avec la chercheure.

Les enjeux sous-jacents à la signature collective du *contrat social de recherche* étaient d'initialiser l'étude sur la souffrance des soignants de CHSLD en A.T., facilitant la collaboration des parties dans le déroulement de la collecte de données auprès des participants. Le contact permanent entre les partenaires et la chercheure (téléphone, courriel, de vive voix) permettait de gérer sans délai les imprévus au cours de l'étude : changement d'horaire de participants à rencontrer (entretien individuel, terrain), remplacement à l'impromptu d'une participante absente par une autre ayant donné son accord, épidémie d'influenza dans une unité de soins. En fait, le rôle novateur donné aux partenaires par le *contrat social de recherche* allégeait celui des comités de suivi de la recherche et facilitait l'organisation et le déroulement de l'étude sur le terrain.

4. Les stratégies face aux défis et aux enjeux participatifs des comités de suivi de la recherche

Les comités de suivi participaient au processus de la recherche, en se réunissant entre chaque étape : entretiens individuels, entretiens collectifs, observation sur le terrain. Ils réfléchissaient au sens des données collectées auprès des soignants et des solutions proposées à leur souffrance au travail dans le contexte régional. Des défis et des enjeux participatifs étaient à relever, pour améliorer la compréhension et l'interprétation des données, avant d'en extraire des résultats au plus près de la réalité vécue par les soignants, en souffrance au travail.

Le premier défi participatif des comités de suivi a été de trouver trois dates de réunion, au cours de l'année de la collecte des données, dans un contexte de surcharge de travail. L'assiduité des professionnels de la santé (psychologue, psychoéducatrices, physiothérapeute) ne pouvait compenser l'absence ponctuelle de deux représentants syndicaux, en lien avec des problèmes de santé et le manque de remplaçants. La stratégie employée par la chercheure a été alors de leur envoyer (par courriel) la synthèse des données de l'étape précédente, celle présentée en réunion au comité de suivi de la recherche. Toutefois, les commentaires individuels attendus en réponse étaient peu nombreux, car hors de la dynamique de groupe favorable à une réflexion collective active.

Le second défi participatif des comités de suivi de la recherche fut de maintenir un équilibre entre la forme et le fond de cette réflexion collective. Il s'agissait à la fois de faire respecter les règles élémentaires de communication (respect, écoute, équité) et de soutenir la richesse du contenu des discussions. Cela leur demandait d'accepter parfois de se faire couper la parole, par une personne ayant une réflexion à exprimer ou une explication à donner dans l'immédiat, voire une idée à débattre avec les autres. La compréhension des données de recherche par les uns était soutenue ou contredite par d'autres, reformulée et synthétisée par la chercheure, avant d'être confirmée par tous les comités de suivi. Cette compréhension collective orientait l'interprétation des données sur la souffrance des soignants (manifestations, déterminants, stratégies), dans toutes les directions ayant un sens dans le contexte du travail. De plus, les comités de suivi de la recherche ont spontanément examiné les solutions proposées par les participants (pertinence, réalisme, applications possibles et concrètes) et même ciblé quelques actions prioritaires, en prévention de la souffrance des soignants au travail.

Les enjeux participatifs sous-jacents aux comités de suivi de la recherche étaient la présence discutable et discutée de trois personnes. La première était un sous-directeur, qui avait déjà participé à un comité de suivi de recherche et qui avait demandé de renouveler l'expérience. Bien que reconnu enrichir la réflexion collective, sa façon de monopoliser la parole indisposait les autres et nécessitait un rappel des règles de communication. La seconde était une soignante déléguée syndicale, appréciée par sa façon d'indiquer clairement le sens des données collectées, selon la perception des soignants. Toutefois, son double statut était à risque de divulgation prématurée d'informations et d'influence involontaire sur les données de l'étape suivante. La troisième personne était une commissaire aux plaintes, ancienne infirmière, qui tenait à amener le point de vue des usagers (les patients) dans la discussion. Quoique sa compréhension des données de la recherche méritait d'être entendue, elle fut la seule exclue du groupe par le comité de suivi de la recherche, faute d'avoir au présent un rôle dans les soins aux patients.

5. Les stratégies face aux défis et aux enjeux de la collecte de données auprès des participants

Les soignants étaient au cœur du processus de la recherche participative, à chaque étape de la collecte des données et lors de la validation des résultats individuels et collectifs sur la souffrance au travail. Les défis et les enjeux étaient dictés par les contraintes méthodologiques des partenaires, entérinées dans le *contrat social de recherche,* amenant la chercheure à faire des choix méthodologiques.

Le premier défi de la collecte de données pour la chercheure était d'être seule à réaliser les entretiens et à observer les soignants en activité de travail sur le terrain, sans support audio-vidéo et sans assistantes de recherche. Pour être sûre de ne rien manquer et de bien comprendre la réalité vécue par les soignants au travail, la

chercheure a écouté les participants jusqu'à épuisement de la parole, les a observés en activité de travail au moins 8 h de suite chacun (grilles d'observation) et a multiplié les confrontations individuelles (au fur et mesure, à la fin). Ces stratégies particulières demandaient du temps et la collaboration des participants, sans perturber le déroulement habituel de l'activité de travail.

Le second défi de la collecte des données était de favoriser une participation active des soignants à chaque étape de la recherche, en facilitant la communication de tous et en libérant la parole de chacun. Dans un premier temps, les participants ont été distribués entre les groupes d'entretien collectif selon la représentativité de l'échantillon (sexe, métier, unités de soin, quart de travail) par les assistantes de recherche, malgré les aléas des emplois du temps de chacun. En entretien collectif, la chercheure a rappelé les règles élémentaires de communication (respect, écoute, équité), donnait la parole à chacun et encourageait l'expression de tous. Dans un second temps, elle a accepté de prendre en compte la participation spontanée des soignants en activité de travail sur le terrain, au-delà du cadre méthodologique prévu. Il s'agissait de commentaires sur la souffrance vécue au travail, de réflexions sur les déterminants ciblés précédemment et sur les stratégies utilisées concrètement, et d'énumération de solutions envisageables à court terme et à long terme. En fait, ces choix méthodologiques visaient à enrichir les données de la recherche sur le vécu collectif de la souffrance au travail et sur la réalité perçue individuellement par les soignants en activité de travail, à la recherche de solutions durables favorisant leur *rester au travail en santé*.

Le troisième défi de la collecte des données était de s'assurer de la collaboration des participants aux diverses confrontations, prévues par le protocole de recherche. En effet, la confrontation des observations réalisées sur le terrain avec le ressenti des participants en activité de travail est essentiel en ergonomie, particulièrement dans cette étude où la chercheure était seule observatrice. Elle s'est déroulée au cours et en fin de journée de travail (en aparté avec le participant) selon les besoins de validation des observations et des propos relevés. La confrontation se poursuivait lors du retour des résultats individuels aux participants (sous enveloppe close, en aparté), mettant en cohérence ou en contradiction les données personnelles aux différentes étapes de la recherche. Il s'agissait parfois d'ajuster les résultats incohérents avec chaque participant, en vue de produire des résultats généraux au plus près de la réalité collective de la souffrance au travail. La dernière confrontation était celle des résultats généraux présentés en diaporama à l'ensemble des participants à cette étude et même aux soignants non participants. Le fait que chacun était capable de s'y reconnaître et de comprendre le sens des résultats permettait de confirmer leur valeur, en vue d'une généralisation de l'échantillon à la population visée.

Les enjeux de la collecte des données étaient de recueillir un maximum d'informations sur le sujet de la recherche, décrivant le vécu des personnes en souffrance au travail. Toutefois, la participation active des soignants et les multiples confrontations sur le terrain étaient à risque de modifier le déroulement habituel de l'activité de travail,

voire la façon d'être et de faire, de communiquer et de penser des participants. Cet inconvénient au sujet de la qualité de la collecte de données sur le terrain était minimisé par le fait d'observer au moins 8 h chaque soignant. Au fil du temps, les participants restaient fidèles à eux-mêmes, malgré la présence de la chercheure et les confrontations de ses observations avec leur vécu en activité de travail. En ergonomie, la validité des données observées (dites objectives) est améliorée par leurs confrontations avec le ressenti ou les perceptions (dites subjectives) des participants, donnant ainsi plus de force aux stratégies évaluées gagnantes et aux solutions dites efficaces à long terme et transférables à d'autres soignants du réseau régional de la santé.

6. Conclusion

En tenant compte des enjeux mis en évidence par cette étude doctorale, les défis de la recherche partenariale et participative encadrée par un *contrat social de recherche* et des comités de suivi ont été relevés, des préliminaires à la présentation des résultats généraux. Ils soulignent l'intérêt de co-construire un *contrat social de recherche* avec les partenaires et de le faire évoluer dans différents contextes, tout en diversifiant les modes de participation (comités de suivi, confrontations avec les participants ...).

Les avantages de cette approche ont été d'obtenir un engagement et un soutien des partenaires jusqu'à la fin de l'étude, facilitant l'organisation du processus de la recherche et la gestion des imprévus dans les temps. De plus, le refus initial des partenaires d'être obligés à suivre les recommandations issues des résultats généraux (consigné dans le *contrat social de la recherche*) était compensé par la mise en place spontanée de changements organisationnels par les comités de suivi de la recherche, suite à l'interprétation des données et à l'évaluation des solutions proposées par les participants. Alors, ces changements survenus avant la fin de l'étude furent documentés, comme tout élément contextuel d'un milieu de travail en réorganisation permanente. Néanmoins, les comités de suivi de la recherche devraient à l'avenir recevoir la consigne de ne rien modifier précocement, d'attendre l'élaboration d'un plan d'action concerté entre les partenaires et les participants.

Les inconvénients de cette approche étaient le temps nécessaire à sa réalisation, d'où des changements de partenaires et de participants engagés dans le processus de la recherche et à risque de nuire à l'implantation de solutions durables. En effet, tout remplacement de partenaires bien que prévu dans le *contrat social de recherche* avait tendance à limiter l'engagement effectif et la responsabilité assumée. De plus, un nouveau cadre de direction et une représentante syndicale non partenaire ont exercé une pression sur les soignants participants dans un même établissement, pour obtenir leurs résultats individuels à comparer au rapport général de recherche, rédigé par la chercheure à la demande des partenaires signataires du *contrat social de recherche*. À l'avenir, les partenaires devraient être informés des règles éthiques de confidentialité et

des lois sur le harcèlement psychologique, ajoutant ainsi un point précis au *contrat social de recherche.*

Références

St-Vincent, M., Vézina, N., Bellemare, M., Denis, D., Ledoux, É. et Imbeau, D. (2011). *L'intervention en ergonomie.* IRSST. Québec : Éditions Multi-Mondes.

Lacharme, I. (2015, article en attente de publication). *Un Contrat social de recherche, appliqué à une étude ergonomique*.

Lacharme, I. (2015, thèse doctorale en attente de soutenance). *Étude ergonomique de la souffrance des soignants, un modèle contextuel guide vers des pistes de solutions*.

Rousseau, J.-J. (1762). *Du contrat social ou principe du droit politique*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Qu'est-ce que de la réponse ou du problème doit déterminer l'autre? Quelques questions éthiques vis-à-vis de la société et de la science que soulève la recherche partenariale dans le champ de la solidarité sociale

Maxime Boucher, maîtrise en sociologie, UQAM

À travers ces quelques quatre mille mots que les organisateurs du colloque nous [les jeunes chercheurs en recherche partenariale à qui s'adressait ce colloque][3] ont offert d'écrire sur, entre autres, les « frontières et limites de l'engagement en contexte de recherche partenariale, c'est-à-dire, les dimensions politiques et éthiques inhérentes à toute recherche partenariale », j'ai choisi de me pencher sur ces limites qui peuvent se poser dans les recherches partenariales dans le champ précis de la solidarité sociale. L'idée est assez simple : la recherche peut être instrumentalisée aux fins des organisations de la solidarité sociale si bien que les problèmes que la recherche pourra soulever ne pourront que se poser dans les termes étroits des solutions que l'organisation pourra déployer; les sciences sociales devenant ainsi un relais de légitimation et de renforcement de ces mêmes solutions et participant de ce fait même, dans le cas qui nous intéresse, à la construction des conditions de notre désolidarisation. Force est d'admettre que le contexte marqué par la décentralisation de la solidarité dans lequel l'État devient un partenaire des différentes organisations qui se revendiquent une compétence particulière sur les problèmes sociaux et cette volonté des organisations de se rationaliser, c'est-à-dire de mieux comprendre les problèmes pour pouvoir mieux intervenir, est très favorable au développement de partenariats de recherche. Et cette conjoncture, à mon avis, pose plusieurs dilemmes éthiques concrets aux jeunes chercheurs à l'égard de leurs responsabilités civique et scientifique devant la fonction de légitimation des pratiques que la recherche partenariale semble de plus en plus appelée à y jouer.

Je veux montrer, à travers une compréhension sociologique réflexive de ma propre expérience, comment ces deux responsabilités, indépendantes de la recherche partenariale, sont interpelées par celle-ci. Je vais donc brièvement vous présenter une

[3] Suite à ma présentation lors du colloque, Isabelle Feillou a relevé que mon utilisation de la première personne au pluriel et de la troisième personne était confuse. Comme j'ai mal su répondre à sa remarque lors de nos échanges, j'ai décidé de prendre le soin d'indiquer, entre crochets [...], quels « nous », « il », « elle » ou « eux » sont signifiés par ces termes lorsque j'y ai vu des ambiguïtés. Cet exercice est d'autant plus pertinent qu'il nous permettra de poursuivre nos réflexions entamées lors de cette journée relative aux identités, aux appartenances et aux rôles, que les jeunes chercheurs que nous sommes devons apprendre à manier, et les altérités, les objets et les différences que nous pouvons produire par ceux-ci. Nous verrons que bien qu'il semble difficile d'exclure quiconque lorsqu'il est question de la solidarité sociale et de nos conditions collectives d'existence, le champ de la solidarité sociale arrive paradoxalement à faire.

tranche d'expérience. Ensuite, je vais nous dire pourquoi est-ce que ça pose problème au regard de l'intérêt collectif en m'appuyant surtout sur les analyses de Robert Castel sur le changement de sens qu'a subi l'idée de la solidarité sociale. Puis, si la science n'a pas à s'engager directement envers la société, ce que je suis prêt à admettre, elle doit minimalement s'engager envers elle-même. Et si le thème de l'instrumentalisation de la science est bien traité par des auteurs associés à la sociologie critique comme Michel Freitag et Pierre Bourdieu par exemple, je vais plutôt mobiliser les réflexions de deux auteurs qu'on associe généralement très peu à la critique, soit Raymond Aron et Max Weber. Je conclurai en dégageant ce qui m'apparaît être une modeste piste de solution.

1. Un exemple concret d'enjeu éthique pouvant se poser à partir de la recherche partenariale

Ça fait déjà cinq ans que je baigne dans le milieu communautaire et parmi ceux-ci j'ai été engagé pour faire deux recherches partenariales qui, malgré plusieurs différences, avaient en commun que des praticiens de l'intervention sociale d'une organisation approchaient des chercheurs pour qu'ils demandent aux personnes que leur organisation veut aider comment est-ce qu'elle pourrait mieux les aider. Cette structure partenariale tripartite est une tendance forte actuellement dans la recherche relative à la solidarité sociale et est animée par la prétention de pouvoir créer des savoirs nouveaux à partir de la rencontre des savoirs expérientiels (les premières personnes concernées), des savoirs pratiques (les intervenants sociaux) et des savoirs scientifiques (les chercheurs). Je souscris à cette prétention, mais à certaines conditions, parce qu'y apparaissent certaines tensions entre les intérêts des groupes d'acteurs concernés et les différents horizons possibles d'engagement. Je m'explique.

Ça ne sert à rien de nommer les organisations impliquées parce que je ne veux pas faire de ce cas concret un cas pratique à résoudre pour pouvoir mieux insister sur les conditions de production d'un tel problème. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que je suis salarié par un groupe de recherche communautaire qui a été approché par une institution publique pour mener une recherche partenariale auprès de familles montréalaises sous le seuil de faible revenu pour savoir si leurs interventions sont adaptées. Je veux surtout vous montrer comment est-ce qu'une organisation peut réussir à passer la réalité dans le tordeur de ses besoins pratiques par la manière que les personnes qui travaillent pour celle-ci ont réussi à comprendre la conscientisation et la réflexivité chez Paulo Freire, une approche et des concepts sur lesquels se sont fondés notre [les deux partenaires] cadre théorique et notre méthodologie. Je vous en présente mon interprétation pour vous montrer le contraste avec la leur.

Cet auteur brésilien inspiré du freudo-marxisme et de la théologie de la libération a développé une pédagogie des opprimés, une pédagogie pouvant mener à la compréhension du monde et de soi à travers le dialogue entre personnes vivant différentes situations, dont l'oppression. Sa citation la plus célèbre est certainement la suivante : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes

s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde » (1974, p. 80). Freire est intéressant à cet égard puisqu'il fournit des principes et une certaine méthode pour essayer de comprendre ce monde que nous [les humains] avons en commun et qui pourtant nous divise. Ce qu'il nous apprend c'est que je ne vais pas libérer l'autre, il ne va pas se libérer tout seul, on va se libérer ensemble en discutant du monde et de nous à partir de la manière dont on le vit. Donc, toute personne est susceptible de connaître la société à partir de sa réalité immédiate puisque toute personne la porte en elle et la fait. C'est cette idée qu'il tient de Hegel que la réalité n'est pas un donné extérieur à nous [les humains], mais plutôt qu'elle advient en même temps que nous la faisons, qu'elle nous fait et qu'on la découvre. Ces considérations épistémologiques permettent à Freire de dire que pour prendre conscience de la société, de l'oppression, de l'intériorisation de l'oppression, il suffit de tourner son regard vers soi-même pour en arriver à discerner ce qui est de soi, ce qui est de la société, ce qui est de la société et que l'on veut faire sien ou que l'on veut rejeter : c'est la réflexivité. Et il y a aussi ce préjugé favorable envers les hors-systèmes que Freire nomme les « opprimés » qui se fonde aussi sur la célèbre dialectique du maître et de l'esclave de Hegel[4]. Donc pour Freire, les intellectuels peuvent s'allier avec les opprimés pour comprendre ensemble le monde que nous avons en commun afin d'en prendre conscience à travers nos manières d'y participer, de le reproduire, de le subir, etc. Mais sans non plus tomber dans un certain relativisme où chaque situation personnelle n'est qu'un autre point de vue, Freire insiste beaucoup sur l'humanité commune que nous partageons et que nous pouvons justement découvrir en partageant nos points de vue particuliers pour pouvoir mieux les voir, les sortir de soi, et se reconnaître dans notre fond commun par-delà nos différences contingentes qui nous ont faits tel que nous sommes et à travers desquelles nous apparaissons d'abord aux autres.

Mais nos partenaires, que nous [le groupe de recherche pour lequel je travaille et moi] voulions conscientiser, ont réussi à faire de la méthode de Freire son contraire. Nous [les deux partenaires de la recherche] tentions d'écrire le rapport de recherche ensemble. J'avais fait une première proposition de cadre théorique à partir d'une compréhension de la conscientisation de Freire proche de celle que je viens de vous rendre. Mais ils trouvaient que ce n'était pas cohérent avec ce que nous [*idem.*] avions fait. Alors, ils ont totalement remanié cette section en écrivant que nous [*idem.*] avions conscientisé les personnes en situation de pauvreté qui ont participé à la recherche et que nous avions réfléchi sur nous, nos pratiques d'intervention et notre partenariat. Alors que nous n'avons pas arrêté d'insister qu'il ne faut pas traiter les enquêtés comme

[4] Brièvement, ce schéma spéculatif postule qu'aux fondements de la reconnaissance ne se trouvent pas l'amour de l'autre, mais bien l'affirmation de soi pouvant aller jusqu'à la négation de l'autre. En d'autres mots, si l'autre n'a pas la capacité de résister à l'influence de son vis-à-vis en s'affirmant aussi comme un être autonome pouvant disposer librement de sa volonté, il se soumettra et deviendra la chose de cet autre qui deviendra maître. Puisque l'esclave ne cherche pas à reproduire l'ordre établi, puisqu'il le subit, il se trouve plus près de son humanité puisqu'il a un accès plus simple à la capacité de nier cet ordre et s'en émanciper. Cette critique est plus difficile, voire impossible, pour le maître puisqu'il est trop près de l'ordre établi ; son identité, son histoire, ses intérêts reposent sur cet ordre (Hegel, 2012).

des objets, ils ont réussi à comprendre une méthode qui critique la réification des enquêtés en faisant d'eux des acteurs tout à fait passifs pour qui il ne reste plus qu'à cheminer sur l'échelle de la conscience, un cheminement que les enquêteurs se gardent le soin d'évaluer. Alors que nous [mon groupe de recherche et moi] essayions justement de construire un « nous » pouvant potentiellement renvoyer à toutes les personnes qui vivent dans la société moderne et qui sont concernées par les systèmes dont dépend leur vie privée, tout en visant plus particulièrement celles qui sont sujets des États québécois et canadiens, notre partenaire a réussi à refermer ce « nous » sur nos deux organisations; excluant de ce fait même les personnes qui ont participé à notre recherche, non seulement de la capacité de se réfléchir, mais aussi de la capacité d'être concerné directement par les enjeux relatifs à la solidarité sociale puisqu'ils ne concernent ici que les organisations qui ont la tâche de les déployer et de les réfléchir. Ce dont il faut prendre acte, c'est que non seulement la compréhension des problèmes peut être fortement influencée par les solutions pratiques que les organisations aspirent déployer, mais aussi les cadres d'interprétation qui peuvent être remaniés pour correspondre à leur propre cadre, dans ce cas-ci à partir d'un cadre systémique où il y a une différence très nette entre leur organisation et son environnement, et leur public cible et son environnement. Et notre [le groupe de recherche et moi] but était de chercher un « nous » susceptible de mener vers l'idée d'un monde commun par lequel nous sommes tous et toutes concernés. Cet exemple ne suffit pas à prouver mon point, j'en conviens, mais il montre comment une logique d'intervention, systémique dans ce cas-ci, est puissante et permet même de réécrire une théorie en en faisant pratiquement son contraire, et ce, par des personnes intelligentes et de bonne foi.

Le groupe de recherche pour lequel je travaille et moi verrons, dans les prochains jours, comment nous allons régler ce problème. Bien que tout problème puisse formellement être résolu, il demeure tout de même intéressant de se demander pourquoi est-ce que de tels problèmes surviennent. Car la liberté, ce n'est pas seulement le libre-arbitre stratégique qui réagit aux situations qui lui sont posées, c'est aussi de se saisir des conditions mêmes dans lesquelles se produisent ces choix. C'est ce que je vais faire brièvement en contextualisant ce problème dans le cadre des « métamorphoses de la question sociale ». Nous verrons alors un peu mieux les enjeux éthiques, à l'égard de la société, que peuvent soulever la recherche partenariale dans le champ de la solidarité sociale.

2. *Le problématique « champ de la solidarité sociale »*

Je nous [toutes les personnes qui auront reçu ce message et moi] ai délibérément induits dans l'erreur, pour pouvoir insister sur cette même erreur, qui s'est presque imposée aujourd'hui dans la langue courante, qui est celle de définir un champ aussi précis que celui de l'assistance des personnes jugées vulnérables, défavorisées, en difficulté et/ou désorganisées, en situation de pauvreté, etc. par un terme aussi général que la solidarité sociale. C'est Robert Castel qui exprime le mieux l'inflexion qu'a subie l'idée de solidarité puisque si elle exprimait d'abord « les relations d'interdépendance

qui unissent l'ensemble des parties du corps social et assurent leur inclusion (solidarité organique) » faisant de tous les sociétaires « les agents de la construction des solidarités », « on parle maintenant, spécifie-t-il, de plus en plus de « dépenses de solidarité » pour nommer des secours octroyés sous condition de ressources à des catégories particulières de la population placées en dehors du régime commun des échanges sociaux » faisant de ces catégories de populations des « dépendants en demande d'une prise en charge » (Castel, 2007, p. 430). On comprend alors que parler d'un champ de la solidarité sociale ne peut se faire qu'une fois que cette inflexion s'est produite et que la solidarité se comprend dans les termes circonscrits d'une assistance conditionnelle en fonction d'une infériorité handicapante que la société juge légitime et/ou nécessaire de prendre en charge. Où il y a dépolitisation de la question sociale, à mon avis, c'est que nous nous [les sujets des États de droit modernes qui comprennent la solidarité dans le sens d'un devoir d'assistance envers les « exclus »] refusons ainsi de réguler et de protéger, de manière apriorique, les conditions de notre vie privée, et dont les manifestations d'étiolement ne manquent pas et qui demeurent exposées aux marchés, au profit d'interventions « apostérioriques » visant à réintégrer ceux et celles qui auront échoué à se maintenir une vie privée à partir de leurs performances sur les marchés.

Ce qu'on ne voit plus, ce sont les conditions d'inclusion qui reposent, dans nos sociétés, sur le salariat et de son étroite dépendance aux marchés ; ce qui est bien documenté concernant la désyndicalisation, la précarisation, la délocalisation, la dualisation du salariat, la mise en concurrence des collectifs de travailleurs, l'accroissement de l'intensité au travail et l'injonction à l'investissement personnel, etc. (Castel, 1995; Boltanski et Chiapello, 2011). On est alors en droit de se demander, comme Pierre Strobel :

> *[S]e dirige-t-on vers un clivage accru entre un système national de protection des individus en emploi et des chômeurs les plus aptes à retourner rapidement sur le marché du travail; et des dispositifs locaux, personnalisés, avec des prestations de faible montant, visant les ménages durablement éloignés de l'emploi et des revenus salariaux; ce qui consacrerait un retour à la distinction ancestrale entre les pauvres valides et invalides, mais aussi les pauvres vertueux et les oisifs nuisibles, la bonne et la mauvaise famille? (Strobel, 2008, p. 107).*

Le champ de la solidarité sociale ainsi compris comme étant formé d'organisations décentralisées cherchant à assister le plus efficacement possible des publics ciblés devient alors un terreau fertile pour la recherche partenariale qui peut autant servir à mobiliser le public cible, rechercher les interventions les plus judicieuses possibles et permettre aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques. On peut alors se demander quelle est la responsabilité des sciences sociales par rapport à ce qu'elles peuvent participer à légitimer dans la société. Et ce, surtout lorsque ces mêmes sciences sociales peuvent nous apprendre que les pratiques qu'elles pourraient légitimer ne semblent pas tout à fait réaliser une solidarité sociale plus inclusive et cohérente, mais bien une différenciation technique de plus en plus fine des conditions d'existence. On [un

quelconque membre la communauté des sciences sociales] pourrait ici m'objecter que de veiller à la société est une responsabilité qui dépasse les compétences des sciences sociales, et je pourrais être d'accord pour dire que c'est là un projet peut-être trop ambitieux d'autant plus qu'il est susceptible d'interférer avec les exigences que la science doit s'imposer pour ne pas se confondre avec la politique. C'est alors qu'on peut aussi s'interroger sur les responsabilités de la science à son propre égard et si la recherche partenariale lui permet de se réaliser.

3. *À quel point la science et l'assistance peuvent-ils faire de bons partenaires ?*

Parce que je ne voudrais pas avoir l'air du petit jeune qui ne veut pas piler sur ses précieuses convictions, je veux terminer en donnant un peu de profondeur à mon problème en montrant comment la rencontre entre la science et l'assistance, au sein de la recherche partenariale, peut ne pas nécessairement fournir les conditions pour faire de la science. Max Weber d'abord, et Raymond Aron dans le prolongement de ce dernier, ont bien réfléchi à ce problème.

On connaît la distinction que Weber a faite entre la science et la politique en traitant du devoir du scientifique d'atteindre à la neutralité axiologique en parlant d'un point de vue susceptible d'être universel ; Weber disait qu'un scientifique occidental doit pouvoir être compris par un scientifique chinois. La critique, d'inspiration marxiste, à l'égard de cette prétention est aussi bien connue : se prétendre de l'universel permet de s'aveugler sur notre propre point de vue participant de ce fait même de la légitimation d'un ordre social contingent et injuste. Mais cette critique n'atteint pas tout à fait le parti-pris de Weber qui est très nuancé sur le difficile rapport entre la spécialisation du savoir et l'engagement personnel dans l'élaboration et la transmission du savoir. Sans en faire le résumé, il y a un point sur lequel on peut le rapprocher de Hegel, Marx ou Freire et c'est sur la réflexivité que le scientifique doit à lui-même et à son auditoire ; je vous cite un passage de son 4e essai *sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques* :

> *Le point de vue (a) [, soit que l'étude objective des faits et les jugements de valeurs sont deux catégories de problèmes qui ont leur place dans une leçon universitaire,] ne me semble acceptable, même du propre point de vue subjectif de ses éventuels partisans, qu'à la seule et unique condition que le professeur se fasse dans chaque cas particulier, au risque de diminuer l'attrait de son cours, un devoir inconditionnel de faire prendre conscience clairement et sans faiblesse à son auditoire, et chose capitale, de prendre surtout lui-même conscience de ce qui dans son exposé résulte d'un raisonnement purement logique ou d'une constatation purement empirique des faits et de ce qui relève d'une évaluation pratique. Il me semble que cette servitude [477], constitue directement un devoir de probité intellectuelle, si l'on admet l'hétérogénéité des deux sphères ; en ce cas, il s'agit du minimum absolu à exiger. (Weber, 2006, p. 6)*

Raymond Aron, dans son introduction de *Le savant et le politique* de Max Weber (2014, p. 17-18), écrit qu'il y a trois libertés négatives constitutives de la communauté des sciences sociales :

1. *L'absence de restrictions dans la recherche et l'établissement des faits eux-mêmes*
2. *L'absence de restrictions au droit de discussion et de critique*
3. *L'absence de restriction au droit de désenchanter le réel.*

Si le problème de l'engagement peut se poser dans tous les emplois, parce qu'en plus des compétences et des capacités c'est aussi la personnalité, les réseaux et une certaine allégeance que les employeurs recherchent, il se pose d'une manière plus aigüe lorsqu'il est question du champ de la solidarité sociale parce que l'emploi peut ici s'y mêler avec la citoyenneté et l'engagement politique puisque les personnes qui en sont peuvent transposer le sens de leur propre engagement politique dans leur emploi qu'elles pourront prétendre au service d'un autre ou d'un idéal de justice sociale. L'emploi devient ainsi un lieu de réalisation de son être politique qui rappelle que le champ de la solidarité sociale est particulièrement propice à la confusion des formes. Ainsi, peut facilement s'y mélanger l'engagement politique et l'engagement scientifique. D'autant plus que les organisations de l'assistance ont des objectifs pratiques très précis et qu'ils espèrent pouvoir utiliser la science pour valider et promouvoir ces mêmes objectifs. Et puis une conséquence très concrète qui se produit dans les partenariats tripartites (assistants, chercheurs, personnes concernées ou experts de vécu) c'est que les chercheurs peuvent être appelés à jouer aussi le rôle de motivateurs et de mobilisateurs en devenant en quelque sort les porte-paroles de l'organisation auprès des personnes qu'elle aspire rejoindre. Le chercheur, qui est alors invité à prétendre croire à la mission de l'organisation avec laquelle il travaille afin de mobiliser des personnes ou encore de lui permettre d'accroître son influence sur des partenaires en l'accompagnant dans sa recherche d'arguments ou d'idée à mettre de l'avant, ne se trouve peut-être pas dans la meilleure posture qu'il soit pour « désenchanter le réel ».

Sans mobiliser une injonction à une absolue cohérence personnelle dans toutes les sphères de sa vie, je pense que ce qui peut être modestement tenté c'est une honnête réflexivité, c'est-à-dire, d'au mieux de sa capacité, relever les problèmes qui se posent dans chaque sphère, les démêler, et les adresser aux personnes concernées. C'est ce que j'ai voulu faire en nous montrant comment la science est concernée par la recherche partenariale en prenant la manière dont je vis leur relation comme objet d'étude. Je crois que la réflexivité est une piste intéressante à explorer dans ce domaine, et particulièrement avec les organisations de la solidarité sociale, à condition qu'on se permette de regarder les limites des interventions par rapport aux valeurs d'égalité, d'inclusion, de prise en compte globale dont elles se prétendent. La prochaine fois que je ferai une recherche partenariale tripartite, j'aimerais qu'on se donne comme objectif de répondre à ces questions : Qu'est-ce la rencontre avec des personnes en situation de pauvreté nous apprend sur les limites de nos interventions ? Qu'est-ce que nous prétendons pouvoir faire et que nous ne pouvons pas faire à partir de nos capacités organisationnelles ? À quels besoins ne pouvons-nous pas répondre? C'est peut-être par

la négative, par ce que l'assistance ne peut pas faire, que pourra se redécouvrir un monde commun à partir de la recherche partenariale dans le champ de la solidarité sociale.

Bibliographie

Aron, R., (2014). Introduction. Dans M. Weber, *Le savant et le politique* (p. 5-48). Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf

Boltanski, L. et Chiapello È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme.* Paris : Galimard.

Castel, R. (2007). Au-delà du salariat ou en deça de l'emploi ? L'institutionnalisation du précariat. D*ans* S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales* (p. 415-433). Paris : Presses Universitaires de France.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat.* Paris : Librairie Arthème Fayard.

Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés : Suivi de Conscientisation et révolution.* Paris : Maspero.

Hegel, G. W. F. (2012). Chapitre IV : La vérité de la certitude de soi-même. Dans *Phénoménologie de l'esprit* (p. 187-227). Paris : Flammarion.

Strobel, P. (2008). *Penser les politiques sociales* : *Contre les inégalités : le principe de solidarité.* Paris : Éditions de l'Aube.

Weber, M. (2006). *Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques.* Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales, édition électronique, classiques.uqac.ca.

Trouver son identité morale de chercheur-se par rapport à ses collaborateur-ice-s : une recherche dans le contexte des relations touristiques entre le Nord Global et le Sud Global et l'influence de la théorisation féministe

Sabrina Tremblay-Huet, doctorat en droit, Université de Sherbrooke

Les questionnements éthiques affluent (ou devraient affluer) lorsque nous sommes chercheur-se-s en sciences sociales. En effet, nous devons effectuer des choix (épistémologiques, méthodologiques, ontologiques, et à la limite politiques pour les suites à donner à ces recherches), qui auront un impact majeur sur les contours de ce nouveau savoir que nous produisons et disséminons. Nos influences pour ces choix, internes et externes, sont nombreuses ; il est probable que nous n'en soyons pas entièrement conscient-e-s, pour plusieurs d'entre elles. Les choix éthiques peuvent se révéler plus présents lorsque des sujets humains sont directement impliqués dans les recherches, nécessitant par exemple un accord du comité d'éthique de notre institution de recherche. Il est probable qu'une sensibilité éthique soit accrue en raison d'autres facteurs ; par exemple, si la chercheuse a une identité de genre féminin, elle sera potentiellement plus avertie aux impacts potentiels de l'oppression liée au genre pouvant s'ensuivre de la reproduction de discours ou épistémologies dominants. Également, si la recherche porte sur des relations Nord Global/Sud Global, et qu'elle émane du Nord Global, le/la chercheur-se sera vraisemblablement alerte aux questions éthiques liées à la légitimité d'accomplir une telle recherche. Dans tous les cas, les résultats émanant de toute recherche en sciences sociales ont un pouvoir important ; ils sont auréolés, automatiquement, d'une légitimité sociale quant aux nouvelles connaissances ou aux conclusions qu'elle propose, de par le fait qu'elle provienne du milieu universitaire. Cet essai adopte donc un positionnement quant à la responsabilité éthique significative des chercheur-se-s par rapport aux communautés étudiées ou potentiellement affectées, et cette perception de ce rôle guidera la réflexion à suivre.

La définition de la recherche partenariale pour les fins de cet essai est une interprétation large de la suivante : « une co-construction entre scientifiques et acteurs de la société civile » (Gillet et Tremblay, 2011, p. 3). « Société civile » n'est pas compris comme étant uniquement constituée, pour les fins d'une recherche partenariale, d'acteurs professionnels[5] (*Ibid.*); dans le cas de ma thèse, les partenaires visés sont plutôt les organisations non-gouvernementales. En termes de co-construction des connaissances, cela est compris comme étant un refus du monopole de la science par les chercheur-se-s. Force est d'admettre que les savoirs sont constamment hiérarchisés, dans nos sociétés sous plusieurs formes, mais particulièrement dans le milieu de la

[5] Cela semble être le cas pour Gillet et Tremblay dans leur article introductif à un numéro spécial de la revue *Interventions économiques* dédié à la recherche partenariale.

recherche universitaire. Il est donc proposé que puisque dans le cadre de mes travaux, le savoir n'est pas produit par moi-même, mais bien seulement collecté et interprété, la place de partenaires de recherche que sont les organisations non-gouvernementales consultées se doit d'être reconnue par une caractérisation de ces collaborations en tant que recherche partenariale. Il ne s'agit ainsi pas ici d'un partenariat institutionnalisé, ni s'appliquant à toutes les étapes du processus de recherche. Toutefois, plusieurs propositions de cet essai sont applicables à de telles formes de partenariats.

Le cadre théorique de mes recherches de thèse, le post-colonialisme, sera décrit brièvement afin de situer le lecteur sur le positionnement adopté. Le sujet de ces recherches sera ensuite présenté plus précisément. Un survol des questionnements éthiques émanant de l'expérience d'un premier travail de terrain sera offert afin de décrire quels furent les déclencheurs de cette quête de pistes de réponses. La théorie féministe sera abordée, afin de contextualiser les propositions épistémologiques et méthodologiques en ce sens répondant à mes questionnements éthiques et façonnant de ce fait mon identité morale de chercheuse, aux débuts de sa construction. Une conclusion permettra de proposer l'attrait des théories critiques afin de se questionner sur nos paradigmes éthiques personnels en tant que chercheur-se-s.

1. Qu'est-ce que le post-colonialisme ?

De façon très succincte, le post-colonialisme s'intéresse aux manifestations néocoloniales de nos sociétés, notamment la société de la « communauté internationale », qui sont formées par cette logique coloniale de création et de subordination d'un « Autre ». On va donc critiquer l'eurocentrisme (et l'« américanocentrisme »), et les *représentations* qui sont faites des populations du Sud Global, hiérarchisées ou caractérisées par rapport à celles du Nord Global. Le post-colonialisme va s'intéresser à la déconstruction de ces représentations et à la présentation de contre-discours, ainsi qu'aux discours de résistance envers les discours dominants qui perpétuent cet « Autre » subalterne (pour en apprendre plus sur le postcolonialisme voir notamment Benessaieh, 2010; Payne et Rae Barbera, 2010; Ray et Schwarz, 2005; Saïd, 1979).

2. Le contexte des questionnements moraux

Le post-colonialisme trouve sa pertinence en tant que cadre théorique d'une thèse en droit dans le fait que le sujet précis soit les normes internationales entourant le tourisme en formule tout-inclus dans les Caraïbes. Le tout est influencé par une perspective de droit international des droits humains. Il s'agit de se questionner sur plusieurs hiérarchies normatives au bénéfice des touristes, généralement du Nord Global, qui ont le potentiel d'être au détriment des communautés hôtes de ce type de tourisme, situées dans le Sud Global. Les discours de ces communautés font difficilement contrepoids à ceux promouvant le tourisme en formule tout-inclus dans leur région, discours dominant que les normes reflètent, d'ailleurs. La méthodologie

conséquente avec un souhait de donner voix et présence à ces contre-discours est celle de chercher à localiser ceux-ci, et de tenter de les interpréter sans les dénaturer par nos propres représentations internes ou façonnées par notre société du Nord Global.

Il fut décidé, en tant que premier choix éthique de recherche, au tout début des réflexions sur la méthodologie à entreprendre, que je n'étais pas à l'aise avec des entrevues avec des travailleur-se-s de l'industrie. En effet, il me semblait que les violations de divers droits humains de ces travailleur-se-s, de leurs communautés et de leurs environnements étaient déjà largement documentées (Cabezas, 2008; Juarez, 2002; Pattullo, 2005), et ainsi que de leur faire courir un risque si mince soit-il par rapport à leur sécurité d'emploi me semblait ne pas être proportionnel à l'objectif recherché. Un contact direct avec ces communautés devait toutefois être fait ; c'est ainsi qu'une collaboration avec des organisations non-gouvernementales locales s'imposa comme démarche à suivre.

3. Les questionnements éthiques émanant de la recherche de thèse et du travail de terrain

J'ai choisi deux lieux pour accomplir des recherches de « terrain », soit le Mexique et la République dominicaine, car il s'agit des deux lieux dans les Caraïbes qui reçoivent le plus de touristes internationaux (Organisation mondiale du tourisme, 2015). J'ai souhaité sélectionner deux lieux également pour démontrer qu'il s'agit de représentations sur les Caraïbes au complet qui sont véhiculées, homogénéisées, par exemple avec l'imagerie du « paradis ». Face à la planification de telles visites de « terrain », plusieurs nouveaux questionnements éthiques sont apparus, mon identité morale de chercheuse en étant aux débuts de sa construction. Je me suis par exemple questionnée sur ce que je, ou d'autres acteur-ice-s du Nord Global, considéraient comme étant les enjeux les plus pressants par rapport au tourisme dans les Caraïbes, donc sur les hiérarchisations que l'on opérait par nos schèmes de valeurs et nos constructions sociales dominantes. Je me suis demandée si cela était également la perception partagée des populations des régions analysées, mais surtout, comment vérifier cela auprès d'eux. En effet, de façon personnelle nous hiérarchisons de manières différentes les enjeux qui nous interpellent, et il est ainsi difficile de proposer qu'il s'agirait d'un sentiment homogène d'une communauté.

Je me suis questionnée sur comment recevoir des informations ou opinions avec lesquelles je n'étais pas à l'aise ou en accord, tout en reconnaissant que la personne n'est pas de mauvaise foi. Cela m'a rendue alerte quant à l'importance de pouvoir exprimer mon appréciation subjective des personnes rencontrées et de mes malaises dans mes recherches, la possibilité reconnue, donc, de pouvoir exprimer mes sentiments en tant que chercheuse, plutôt que de prétendre à cette neutralité prônée et célébrée en sciences.

Considérant que mes études aient été accomplies en droit international et en Relations internationales, mes questionnements éthiques sur le sujet me sont certes venus tardivement, et, d'autant plus, les réponses en droit ne sont pas légion. Plus mes recherches avancèrent sur de la littérature portant sur ces dilemmes, plus je commençai à entrevoir un fil conducteur ; la théorisation féministe apporte plusieurs pistes de réflexion essentielles aux chercheur-se-s réflexif-ve-s.

4. Le contexte de la théorie féministe

La théorie féministe fut pionnière en matière de questionnements sur l'épistémologie, plus particulièrement sur le positionnement subjectif des producteur-ice-s de savoir. Questionner la signification épistémique du genre des chercheur-se-s ouvrit une boîte de Pandore : « *No longer is 'the knower' imaginable as a self-contained, infinitely replicable 'individual' making universally valid knowledge claims from a 'god's eye' position removed from the incidental features and the power and privilege structures of the physical-social world* »(Code, 2014, p. 10). La théorie féministe interroge également de façon significative les relations de pouvoir, au sein des sociétés en général, mais aussi au sein des relations chercheur-se-s/sujets (Granz, 2014, p. 62). Considérant que le/la chercheur-se détiendra toujours le pouvoir de sélectionner, interpréter et représenter les données collectées, il/elle se doit de se questionner éthiquement sur ce pouvoir (*Ibid.*, p. 71-72). En termes de rationalité, caractéristique célébrée chez les chercheur-se-s, la théorie féministe a mis de l'avant la façon dont celle-ci fut associée à la masculinité, de ce fait l'opposant à, et dévalorisant l'émotivité, associée à la féminité (Jaggar, 1989, p. 151). Il fut donc proposé que l'émotivité soit considérée comme tout aussi nécessaire et légitime à la construction des connaissances (*Ibid.*, p. 171-172).

Je ne m'intéresse pas uniquement aux oppressions liées au genre dans mes recherches, tel que présenté ci-dessus, particulièrement par le choix d'un cadre théorique post-colonialiste. La théorie féministe garde toutefois son attrait d'une part, pour ses contributions méthodologiques nonobstant, mais aussi d'autre part pour le fait qu'il y existe un courant intersectionnel très fort, qui a pris racine dans les écrits d'une juriste féministe, Kimberle Crenshaw, au début des années 1990. L'intersectionnalité prône la reconnaissance qu'une personne a le potentiel de vivre des oppressions liées à plusieurs catégories sociales (comme le genre, la classe, la « race »[6], pour nommer les plus fréquemment citées) qui s'intersectionnent (Crenshaw, 1991). C'est dans cette optique du féminisme que je considère ses apports à mes recherches, notamment en ce qui concerne ce qui nous intéresse ici, ses apports à mes questionnements éthiques par rapport à la recherche partenariale.

[6] Le terme « race » est utilisé dans cet essai considérant que la dénomination de ce construit social est celui qui soit utilisé communément par les théoricien-ne-s le mobilisant. Il ne s'agit pas d'une acceptation de l'essentialisme qui y est associé dans certains discours.

5. Les apports épistémologiques et méthodologiques de la théorie féministe aux questionnements moraux

Il est à noter que les exemples de contributions ayant inspiré ma réflexion ne sont pas tous identifiés explicitement par leurs auteures en tant que « féministes », mais plutôt que je les catégorise personnellement comme étant en cohérence avec les postulats théoriques présentés ci-dessus.

5.1 Le positionnement du/de la chercheur-e comme apprenant-e/élève par rapport aux partenaires

La politicologue Janine Natalya Clark exprime comment, lors son terrain en Bosnie, elle a appris à rechercher une relation de parité et de réciprocité avec les personnes qu'elle interviewait. Elle a mis en œuvre des façons de leur donner du contrôle sur les entrevues, par exemple en dévoilant des détails sur sa propre vie privée. Elle chercha à se positionner comme une apprenante, une élève par rapport à ces personnes, qui détenaient un savoir qu'elle cherchait à acquérir (Clark, 2012). En termes de résistance aux hiérarchies, particulièrement dans le contexte des relations Nord Global/Sud Global en termes de relations chercheur-e-s/sujets, ceci est un positionnement très intéressant à internaliser.

5.2 Le/la chercheur-e comme spectateur-ice vs témoin

Dans le contexte où, dans une recherche partenariale, d'une part, nos partenaires nous offrent beaucoup, et d'autre part, nous révèlent fréquemment des souffrances touchantes, ce peut être difficile de s'identifier à l'image valorisée des chercheur-e-s qui est neutre, détachée. L'anthropologue Nancy Scheper-Hughes va suggérer de s'identifier, plutôt, comme solidaire, de s'identifier à une éthique féminine de compassion. En ce sens, on se considère, par rapport à ce que nos partenaires nous partagent avec autant de générosité, comme des *témoins*, plutôt que comme des spectateur-ice-s (Scheper-Hughes, 1995).

5.3 L'équilibre des genres pour les personnes rencontrées

Un article écrit par une infirmière, Helen Leslie, et une géographe, Regina Scheyvens, sur les considérations de genre dans le travail de terrain dans le Sud Global, m'a éclairé sur la nécessité de rencontrer des partenaires de recherche des deux genres, idéalement une parité. Cela a pour objectif de reconnaître que souvent les hommes s'expriment au nom de communautés, mais l'expérience vécue des femmes a le potentiel d'être très différente de la leur (Leslie et Regina Scheyvens, 2000). Même dans le contexte d'organisations non-gouvernementales, où tout-e-s travaillent à la même mission, il y a une possibilité que les femmes ne la perçoivent pas de la même façon, ou aient des perspectives différentes sur leurs communautés en général.

5.4 Exprimer son émotivité comme chercheur-se lors de partenariats

Dans le contexte où, de façon européocentrée, la division public/privé est très présente, et que cela a été fortement critiqué notamment par le féminisme, l'anthropologue Rajni Palwirala critique cette propension des chercheur-se-s qui interagissent avec des « sujets de recherche ». Si l'on suit cette logique de distanciation face à ceux-ci, parce que nous assumons en tant que chercheur-se-s à ce moment là un rôle public et non un rôle privé, cela « objectifie » les « sujets ». Il s'agit donc d'une résistance à cette division des rôles qui est valorisée pour les chercheur-se-s, ce qui permet, et prône, la construction de relations émotionnelles avec les partenaires de recherche (Palriwala, 2005).

5.5 L'expression de son émotivité comme chercheur-se lors de présentations de résultats

Un dernier exemple de méthodologie qui m'a interpelé par rapport à mes questionnements éthiques est la position de Naomi Pocock, une chercheuse en tourisme, qui lance un appel aux chercheur-se-s de son domaine à exprimer ouvertement leurs émotions par rapport à leurs travaux lorsqu'ils/elles présentent leurs résultats, en tant qu'approche réflexive ouverte, plutôt que de n'exprimer que les émotions des personnes étudiées (Pocock, 2015). Il me semble que cela est une façon transparente de positionner le/la lecteur-ice quant au savoir que nous prétendons mettre de l'avant et nos potentiels présupposés. Également, il me semble fort pertinent de bénéficier d'un espace valorisé au sein de mes recherches pour contextualiser émotivement ce que je présente en tant que contributions de mes partenaires, particulièrement dans les cas où cela s'accompagne d'une critique.

6. La pertinence de la théorisation critique par rapport aux questionnements moraux des chercheur-se-s

Ce que j'estime être majeur dans le contexte de la recherche partenariale et le fil conducteur des exemples énumérés, est la *valeur* de l'expression subjective de l'expérience personnelle des chercheur-se-s face aux lieux et sujets étudiés, et particulièrement, aux partenaires constitutifs de cette expérience. Pour la recherche partenariale, cela suppose donc une introspection de la part des chercheur-se-s, qui n'est pas nécessairement prônée par beaucoup de méthodologies de recherche dominantes. La réflexivité manifeste dans les théories féministes, souvent influencée par la célébration du côté émotif des chercheur-se-s et trop souvent ignorée selon une logique masculinisée de la neutralité et de l'objectivité de la recherche, s'avère déterminante dans la construction de mon identité morale de chercheure.

Il me semble toutefois clair que toute théorisation critique, remettant par définition en question les postulats épistémologiques dominants, prisme à travers lequel nous considérons vraisemblablement notre réalité sociale de chercheur-se puisque pris pour

acquis en tant que « bonne » façon de conduire la recherche, soit utile afin d'intégrer une pratique réflexive à nos actions ayant un pouvoir discursif fort significatif.

Bibliographie

Benessaieh, A. (2010). La perspective postcoloniale. Dans A. Macleod et D. O'Meara, (dir.). *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (2e éd.). Outremont : Athéna éditions.

Cabezas, A. L. (2008). Tropical Blues: Tourism and Social Exclusion in the Dominican Republic. *Latin American Perspectives*, *35*(3), 21-36.

Code, L. (2014). Feminist Epistemology and the Politics of Knowledge: Questions of Marginality. Dans M. Evans, C. Hemmings, M. Henry, et al. (dir.). *The SAGE Handbook of Feminist Theory*. Londres: SAGE Publications.

Clark, J. N. (2012). Fieldwork and Its Ethical Challenges: Reflections from Research in Bosnia. *Human Rights Quarterly, 34*(3), 823-839.

Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.

Gillet, A. et Tremblay, D.-G. (2011). Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale : Une introduction. *Revue Interventions économiques*, *43*(1), 1-8.

Grenz, S. (2014). Power in Feminist Research Processes. Dans M. Evans, C. Hemmings, M. Henry, et al. (dir.). *The SAGE Handbook of Feminist Theory*. Londres: SAGE Publications.

Jaggar, A. M. (1989). Love and knowledge: Emotion in feminist epistemology. *Inquiry*, *32*(2), 151-176.

Juarez, A. M. (2002). Ecological degradation, global tourism, and inequality: Maya interpretations of the changing environment in Quintana Roo, Mexico. *Human Organization*, *61*(2), 113-124.

Leslie, H. et Scheyvens, R. (2000). Gender, ethics and empowerment: Dilemmas of development fieldwork. *Women's Studies International Forum*, *23*(1), 119-130.

Organisation mondiale du tourisme. (2015). *Faits saillants OMT du tourisme : Édition* 2015. Récupéré de: <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284416882>.

Palriwala, R. (2005). Fieldwork in a Post-Colonial Anthropology. Experience and the Comparative. *Social Anthropology*, *13*(2), 151-170.

Pattullo, P. (2005). *Last Resorts: The Cost of Tourism in the Caribbean*, New York: Monthly Review Press.

Pocock, N. (2015). Emotional entanglements in tourism research. *Annals of Tourism Research*, *53,* 31-45.

Payne, M. et Rae Barbera, J. (2010). *A Dictionary of Cultural and Critical Theory* (2e éd.). Chichester:Wiley-Blackwell.

Ray, S. et Schwarz, H. (dir.).(2005). *A Companion to Postcolonial Studies.* Oxford: Blackwell Publishing.

Saïd, E. W. (1979). *Orientalism*, New York: Vintage Books Edition.

Scheper-Hughes, N. (1995). The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology. *Current Anthropology, 36*(3) 409-440.

Regard sur la collaboration interdisciplinaire : une approche ethnographique de la matérialité et de l'activité

Marie-Claude Plourde, doctorat en communication, département communication sociale et publique (UQAM)

> *C'est marrant, les Défis du bois en fait c'est valoriser le fait qu'on travaille ensemble, ingénieur et architecte, et ça marche parce qu'au final on oublie qu'on est ingénieur ou architecte. On discute tous, on pond des idées et c'est comme si c'était un gros travail ensemble et puis après on oublie complètement le reste quoi. Donc ça c'était déjà pas mal, ça efface les frontières.* (Monique[7], architecte et participante aux *Défis du bois* 2014)

De manière générale, la complexité des réalités d'aujourd'hui rend indispensable le travail conjoint de différents types de professionnels pour la résolution de problème (Barley, Leonardi & Bailey, 2012 ; Bechky, 2003 ; Carlile, 2002 ; Dossick & Neff, 2011 ; Fujimura, 1992 ; Gray, 2008 ; Gray, 1989 ; Jeantet, Tiger, Vinck & Tichkiewitch, 1996 ; Nicolini, Mengis & Swan, 2012 ; Olsen & Heaton, 2010 ; Vinck, 2009) liée à de multiples enjeux d'actualité. Pensons simplement aux changements climatiques (GIEC, 2007). Un autre exemple très criant pour représenter cette nécessité d'une collaboration professionnelle est celui du système de santé : pour aboutir à un diagnostic complet ou encore pour procéder à une chirurgie, la participation conjointe de plusieurs spécialités de la médecine est essentielle. Toutefois, il n'y a toujours pas de méthode efficace pour mener au mieux un tel arrimage des disciplines (Gray, 2008, p. S125).

Au terme d'une première recherche sur cette problématique, nos analyses et interprétations ont révélé une prépondérance du « faire » ensemble comme facteur de cohésion des groupes interdisciplinaires – dans le cas étudié, il s'agissait d'étudiants des domaines de l'architecture et de l'ingénierie participants à un concours architectural, ils devaient réaliser un objet architectural à échelle réelle en utilisant que la matière bois. En effet, à l'image de la citation d'introduction (tirée d'une entrevue avec l'une des participantes), c'est dans l'action *en-train-de-se-faire*, avec l'aide d'objets matériels (maquettes, dessins et la matière bois, pour ne nommer que ceux-là) et par l'émergence de lieux communicationnels contextualisés, que les participants des équipes interdisciplinaires se sont liés au point d'en oublier leur différence disciplinaire. Au terme de notre analyse, nous avons conclu qu'en situation d'apprentissage, en mode de création où de nombreux objets et lieux de références se concrétisent, et dans l'action, les membres d'une équipe œuvrant à la réalisation d'un objet architectural deviennent

[7] Le prénom de l'auteure de cette citation a été modifié à des fins de confidentialité, elle est néanmoins identifiée par sa véritable attache disciplinaire. Cette anonymisation est valable pour les citations qui suivront.

« un ». Autrement dit, lors de situations où il y a présence d'un amas hétérogène d'acteurs – un ensemble sociomatériel (Orlikowski & Scott, 2008) – les frontières disciplinaires s'effacent (Plourde, 2014).

Cependant, ces résultats ne correspondent pas à ce que nous retrouvons généralement dans la littérature sur la collaboration interdisciplinaire. Par exemple, lors de la coordination du travail de divers professionnels, Corbin et Strauss (1993) notent qu'il y a un réajustement de la position des acteurs les uns par rapport aux autres dans leurs actions disciplinaires, ce qu'ils nomment le *travail d'articulation*. Nos résultats présentent aussi une lecture différente de celle développée par Rennstam (2012) autour de l'*objet du savoir*; ce dernier avance que les processus communicationnels entourant un problème matériel mèneraient plutôt à reconnaître l'expertise des uns et des autres. Tandis que, dans notre cas, nous avons plutôt assisté à une disparition des rôles disciplinaires, des conclusions concordant à celles de Ingold (2013). En effet, au terme de son expérience de plusieurs années d'un séminaire[8] interdisciplinaire, ce dernier constate que : « in practice the boundaries of the disciplines simply vanished » (Ingold, 2013, p.11-12).

De ces constats ont émergé des interrogations sur les causes de leurs divergences. Sont-elles, entre autres, le fait de choix méthodologiques profondément dissemblables? Particulièrement quant à l'observation et à la prise en compte de la diversité (sociomatérielle) d'acteurs dans les phénomènes à analyser ?

Initialement, pour notre recherche de maîtrise, nous nous sommes inspirée de l'approche ethnographique comme méthodologie. En effet, à l'instar des techniques qui lui sont associées, nous avons procédé par observation participante, tenu un journal et effectué neuf entrevues enregistrées par voie audio. Cependant, contrairement à l'immersion de longue durée habituellement prescrite par l'approche ethnographique[9] notre terrain s'est déroulé sur huit jours seulement.

Cette première expérience nous a incitée à réfléchir davantage à cette approche qui nous a permis d'observer la prédominance du « faire » comme facilitateur de la collaboration interdisciplinaire, de même que l'utilisation des objets matériels et de l'émergence des lieux communicationnels *par* et *dans* les processus interactionnels. Des

[8] L'ouvrage de Ingold est inspiré d'un séminaire qu'il a mis sur pied à l'Université d'Aberdeen, en Écosse, « *The 4 As* », pour anthropologie, archéologie, art et architecture. Toute sa réflexion, dans un premier temps pour bâtir ce séminaire et, dans un deuxième temps, pour nous offrir ce livre, est orientée à démontrer la capacité de ces quatre disciplines à expérimenter l'apprentissage autrement. En effet, elles offrent des voies pour construire nos connaissances *par* et *à travers* l'action, le « faire ». Une vision en opposition à ce qui est présentement véhiculé par les institutions académiques, lesquelles nous incitent plutôt à, d'abord, acquérir un bagage théorique, pour qu'ensuite nous puissions nous engager dans des pratiques avec ces préconçus.

[9] Il est conseillé à l'ethnographe de s'immerger dans un milieu des mois, pour ne pas dire des années (Moeran, 2009).

observations qui, par d'autres méthodes (comme la tenue d'un simple questionnaire par exemple [Star, 2010, p. 607]), auraient pu nous échapper complètement. À cela s'est ajouté une deuxième réflexion, l'année suivante, basée sur le travail collaboratif au sein d'un organisme à but non lucratif (OBNL) dans lequel nous étions une membre à part entière – et, disons-le, passionnément investie –, et d'où ont jailli de nouveaux questionnements sur la place de la réflexivité et de la co-auteurité dans l'analyse d'un terrain où le chercheur est un participant actif et bien intégré (Plourde, 2015).

Ainsi, dans le cadre de ce colloque sur les « Enjeux théoriques et méthodologiques de la recherche partenariale », nous avons procédé à un retour réflexif sur l'approche méthodologique choisie : ses qualités, mais aussi ses limites et les difficultés rencontrées. Dans la continuité du colloque, dans ce qui suit, nous vous présentons d'abord notre positionnement épistémologique et méthodologique, pour ensuite exposer des aspects de l'ethnographie organisationnelle concordant à notre approche socio-matérielle des phénomènes communicationnels.

La nature de notre approche communicationnelle

Les approches constitutives des organisations caractérisent la communication comme étant l'activité symbolique entre des sujets mais aussi produite par le biais des objets (Ashcraft, Kuhn & Cooren, 2009) – vision constitutive de la communication dans les organisations (CCO) – dans la poursuite d'une construction de sens collective. Suivant cette perspective, la matérialité contribue tout autant aux processus interactionnels nécessaires à la gestion des frontières lors d'une collaboration interdisciplinaire. Ce qui est d'ailleurs soutenu à travers la littérature sur la collaboration interdisciplinaire (Barley & al., 2012 ; Bechky, 2003 ; Bruni, 2005a ; Bucciarelli, 2002 ; Carlile, 2002 ; Dossick & Neff, 2011 ; Fujimura, 1992 ; Groleau & Demers, 2012 ; Ingold, 2013 ; Jeantet & al., 1996 ; Lamont et Molnár, 2002 ; Nicolini & al., 2012 ; Star, 2010 ; Star & Griesemer, 1989 ; Vinck, 2009). En effet, le support matériel y apparaît comme infrastructure pour faciliter le travail par-delà les frontières, il est d'un apport fondamental dans la performativité de nos activités quotidiennes. Les CCO soutiennent que l'action est ce qui révèle les relations entre les acteurs : l'entrelacs sujet/objet s'accomplit et s'observe dans la performativité au quotidien.

La notion de *performativité* fait référence à celle que développe Barad (2003) et s'inscrit dans cette vision socio-matérielle de la communication. La performativité désigne ainsi le processus par lequel émergent les diverses composantes des phénomènes sociaux. Nous pouvons qualifier ceux-ci de mélanges fusionnels d'éléments hétérogènes se constituant les uns par rapport aux autres, où rien ne préexiste : savoir et devenir sont entrelacés (Barad, 2003). Cependant, leur observation s'opère précisément (et

seulement) là où nous désirons nous interposer, car les phénomènes de causes à effets ne peuvent être identifiés qu'à l'endroit où l'observateur coupe[10](Barad, 2003).

Ainsi, notre réalité « *is an ongoing open process of mattering through which 'mattering' itself acquires meaning and form* » (Barad, 2003, p. 817) selon où nous couperons dans le phénomène. Enfin, Barad considère les phénomènes comme l'unité à analyser, et c'est à travers les pratiques collectives de création de sens que nous pouvons dessiner les contours des divers éléments qui contribuent à ces phénomènes. Dans cette optique, en tant que chercheur, nous participons aux phénomènes et nous ne pouvons les observer qu'en y participant (Barad, 2003). C'est pourquoi j'ai opté pour une approche participative aux fins de ma recherche, car « *[we] do not obtain knowledge by standing outside of the world; we know because 'we' are of the world* » (Barad, 2003, p. 829). C'est dans l'action et les pratiques que les objets se meuvent et émeuvent, c'est à leur croisement que les lieux se forment et que les corps sont stimulés et stimulent ; bref, c'est dans l'action que, tous, ils apparaissent.

Dans la prochaine section, nous vous présentons une brève revue de la littérature sur l'ethnographie organisationnelle soutenant notre positionnement, telle que nous venons de l'exposer. Mais d'abord, ci-dessous, des vignettes du terrain de recherche démontrant le rôle communicationnel de la matérialité et de l'action dans l'effacement des frontières.

[10] La « vue en coupe » (ou « coupe ») est une expression intimement liée au domaine architectural. Ce type de dessin y est crucial à des fins de représentation et de compréhension d'un concept constructif, et il nous semblait convenir parfaitement au propos de Barad, par rapport à son idée de phénomène aux composantes indissociables, soit un tout à première vue lisse et impénétrable. En effet, la coupe permet de « rendre les détails intérieurs d'une pièce [un bâtiment, un objet ou, encore, un phénomène] visibles à l'observateur, de mettre en évidence les épaisseurs de matière [*matter as well as what matters*] et de donner plus de lisibilité au dessin, on ouvre la pièce dans un plan bien déterminé qui la traverse et qui en sélectionne une partie intéressante, de la même façon qu'on coupe une pomme ou un melon » (Giesecke, Mitchell, Spencer, Hill et Dygdon, 1987, p. 207).

La cheville qui rassemble !

La cheville, ce tout petit objet, est devenue l'esprit même du concept architectural de notre équipe.

Entrecroisements de montants retenus par des chevilles :

une cheville est un élément de fixation, en bois dans le cas présent, que l'on enfonce dans une perforation pour maintenir un assemblage de menuiserie (Larousse, s.d.).

Effectivement, toute la réalisation de la structure dépendait des chevilles, étant les pièces qui allaient permettre de solidifier les assemblages, mais aussi de notre capacité à « faire » à partir de cet élément.

« *Mais tu sais, on a fait 328 nœuds avec 1400 chevilles* » (Angélique, arch.).

Angélique, en entrevue, a soulevé souvent cet aspect du projet, cette citation en est une parmi plusieurs autres. À la blague, Maxime (arch.), lui, a établi le rabot (l'outil essentiel à la création desdites chevilles) comme étant l'objet fédérateur de l'équipe. Toute l'équipe fut très fière d'avoir réussi cet exploit, car tout le corps professoral ne croyait pas qu'ils y arriveraient, mais aussi parce que les chevilles furent l'objet au centre de leur attention et de leur effort dès le jour où débuta la phase de réalisation. La cheville a représenté la plus grande partie du « faire ensemble ».

Cet objet matériel s'est retrouvé au centre d'un processus de partage du savoir : une transmission de Frank (ing.) aux membres de son équipe, puis de tous les membres de l'équipe à ceux qui sont venus donner un coup de main, ou encore, aux curieux qui demandaient des explications sur la façon de faire. Pendant la réalisation, nous avons dû procéder à des réajustements sur les étapes de production et de clouage. Par exemple, à un certain moment nous étions tellement de mains à clouer des chevilles que nous avons été dans l'obligation de repenser l'organisation du travail, de même que nous avons dû 'inventer' un lubrifiant à base de liquide à vaisselle, car nous n'avions qu'une solution de lubrifiant à bois.

De ces exemples nous pouvons affirmer que l'objet a tenu un rôle interactif, il a provoqué le rassemblement, le dialogue et le partage de connaissance.

L'ingénieur qui adopte le langage architectural : la maquette !

Angélique (arch.), Lucie (arch.) et moi (arch.) sommes arrivées devant le reste de l'équipe avec une idée d'objet architectural qui comprenait une paroi double et autoportante. Immédiatement, Frank (ing.) a été séduit par cette idée de structure apparente et a tenté de nous expliquer comment, lui, il interprétait ce concept que nous présentions. Confronté à nos airs dubitatifs devant ses explications, – en effet, nous n'arrivions pas à saisir ses explications – il est immédiatement allé se réfugier dans l'atelier de machinerie pour y produire un prototype d'assemblage qui pourrait permettre la réalisation de ce mur portant.

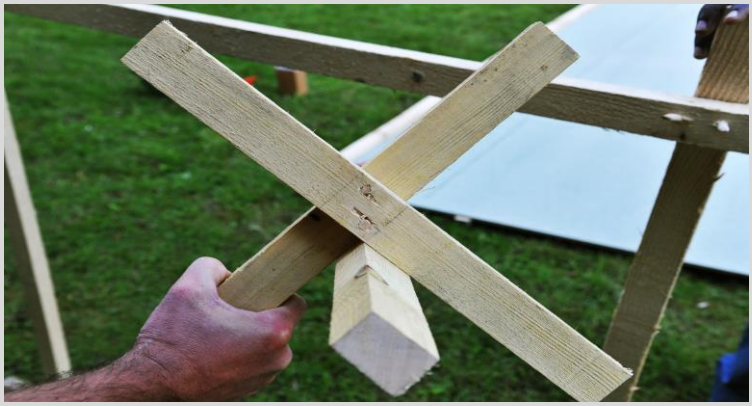

Maquette d'assemblage réalisée par Frank (ing.)

La réalisation de maquette et de détail d'assemblage est chose courante dans la formation en architecture, alors que ça ne semble pas du tout le cas du côté de l'ingénierie :

Frank: On ne fait jamais de maquette de principe ou de conception pour montrer un petit truc, jamais. C'est des choses à mon avis qui sont super utiles. Puis Sketch-up, c'est utile aussi si c'est juste pour de la visualisation 3D.

M-C: Mais tu as quand même un bon instinct. Tu es celui qui est allé faire justement le premier 'tecton' de l'assemblage, une maquette de détail, pour vraiment montrer comment les choses allaient se faire. T'es d'accord ? Tu n'avais jamais fait ça avant ?

Frank: Des choses comme ça?

M-C: Oui, des petites maquettes pour exprimer ta pensée

Frank: Des fois pour moi, enfin quand je bricole ou machin, je me dis « ah je pourrais peut-être essayer de faire ça c'est rigolo ». Mais tout seul pour moi sans aucune autre arrière-pensée quoi. Mais là, pour convaincre les gens qu'un assemblage marchait et pouvait se faire vite, en série et tout, non c'était la première fois.

M-C: C'est bien. Je crois que ça a convaincu tout le monde.

C'est ce détail d'assemblage réalisé par Frank qui a généré l'ensemble du concept architectural qui fut finalement adopté par l'équipe.

L'ethnographie organisationnelle

L'observation participante

Comment faire la différence entre ce que disent les gens sur ce qu'ils font et ce qu'ils font vraiment (Moeran, 2009)? Une question non sans importance dans une réflexion sur la manière de rendre compte de l'action comme facteur de « faire ensemble ». Moeran (2009) nous propose de passer d'une position d'observateur, – un mode de recherche classique de l'ethnographie où le chercheur s'immerge totalement dans une communauté pendant une longue période – à celui de participant observateur. Dans cette dernière optique, le chercheur n'est plus qu'un observateur externe du terrain, il y possède un rôle actif. Il y est « visible » (Bruni, 2005b).

Moeran (2009) argumente que nous ne sommes pas limités à notre seule conscience quand nous tentons de comprendre des phénomènes. Car, « [w]e do not obtain knowledge by standing outside of the world; we know because 'we' are *of* the world. » (Barad, 2003, p.829; *italiques dans l'original*). En effet, nous apprenons aussi avec notre corps et tous nos sens. Moeran (2009) nous recommande plutôt d'être pleinement conscients de notre présence et des apprentissages émergeant de nos interactions avec les éléments d'un terrain, peu importe leur nature. Car, en tant que dispositif scientifique (nous-mêmes, les chercheurs), nous participons aux phénomènes sociaux. En effet, nous ne sommes pas neutres et non préexistants aux phénomènes : « [we] are not mere static arrangement *in* the world, but rather *apparatuses [which] are dynamic (re)configurings of the world, specific agential practices/intra-actions/performances through which specific exclusionary boundaries are enacted* » (Barad, 2003, p. 816; *italiques dans l'original*). Considérant que dans le cas de notre objet (la collaboration interdisciplinaire), en tant que chercheure, nous sommes d'autant plus la représentation d'un savoir additionnelle à l'organisation interdisciplinaire.

Nicolini (2009) nous rappelle lui aussi que la mobilisation d'objets demande la participation du corps humain. Ainsi, en tant que chercheur, performer les pratiques organisationnelles requérant la participation d'objets permet de comprendre comment elles s'accomplissent à travers le corps et comment le corps répond à la réalisation des activités (Nicolini, 2009). Appliquée à notre objet de recherche, nous en retirons qu'un chercheur engagé dans l'élaboration d'un concept architectural en compagnie d'individus aux expertises connexes, et impliqué dans la réalisation de maquettes et de dessins (matérialité), sera beaucoup plus à même de comprendre l'activité de ceux qu'il observe. Cela nous permettra de mieux comprendre leur cheminement intellectuel mais, surtout, de mieux saisir leurs usages d'outils de représentation dans la gestion des frontières.

De plus, Nicolini (2009) abonde dans le sens de Moeran dans son plaidoyer sur l'importance de se questionner sur les pratiques organisationnelles. Il suggère de s'intéresser aux éléments de nature hétérogènes participant à la concrétisation des

pratiques d'une organisation, car cela révèlera leur participation à l'accomplissement des activités qui la composent et sur la manière dont ils relient les pratiques entre elles. Cela est tout à fait pertinent dans l'observation de la gestion des frontières, un processus intrinsèque à un regroupement interdisciplinaire. Considérant que les tâches réalisées (et répétées) sont le moyen de maintenir son autorité dans son domaine (Bechky, 2003), l'accès à des ressources, le statut et la représentation que nous nous faisons d'une expertise, sont tous des facteurs qui influent sur les frontières professionnelles.

Aborder un terrain dans cet état d'esprit « leads to a far more nuanced analysis of the organization being study » (Moeran, 2009, p. 140). Cette perspective du participant observateur nous permettra de pénétrer les phénomènes organisationnels à l'œuvre. Cependant, cet engagement du chercheur par rapport à son terrain soulève des questionnements de pertinence et de validité des données. D'ailleurs, Moeran (2009) aborde le danger pour le chercheur de « going native[11] » en adoptant un statut de participant observateur. Néanmoins, suite à la réalisation d'une analyse du travail collaboratif d'un regroupement où nous étions un acteur plus qu'actif (Plourde, 2015), nous souhaitons adopter une approche intégrée, subjectiviste et empreinte de réflexivité pour la réalisation de notre terrain. Être un chercheur participant n'est pas une posture des plus simples et agréable. Notre expérience auto-ethnographique en fut une empreinte d'émotivité et d'ambiguïté, parsemée de doutes et de questionnements, teintée de la peur du jugement et de l'influence possible des relations interpersonnelles en jeu. Elle fut tout de même des plus enrichissantes pour tous les partis et, à ce souvenir, nous voulons certes renouveler l'expérience mais en y étant préparée.

D'ailleurs, Marcus (2001) avance que nous ne pouvons plus prendre tels quels les propos des participants pour procéder à une analyse. C'est pourquoi nous privilégions l'idée d'une *auteurité* partagée entre le chercheur et les participants, et que nous sommes en faveur de l'adoption d'une vision collaborative de la recherche dès ses débuts. Pour ce faire, Marcus nous propose de ne plus considérer un « key informant » tel quel, mais plutôt l'entrevoir comme un « complice » de la recherche de manière à favoriser la réflexivité aussi chez les participants. Toutefois, il nous dit que cette relation de complicité teintera sans nul doute la trajectoire et le sens de la recherche (Marcus, 2001).

Alerte face aux mises en garde de Moeran (2009) et de Marcus (2001), et à l'évocation de notre propre expérience, au prochain point nous visiterons d'autres stratégies pour se préserver de « going native ».

[11] Cette expression signifie que le chercheur, par une immersion trop concernée dans un terrain, prend le risque de devenir un membre de la communauté sous sa loupe. Du point de vue des objectivistes, cela implique une invalidité du jugement du chercheur.

Une multiplication des lieux d'observation

Afin de construire l'environnement rapproché de l'objet à l'étude, tout en contribuant à la construction du contexte macroscopique dans lequel il évolue, Marcus (1995) propose d'investiguer – de filer – les associations et les correspondances d'un objet à travers une multitude de sites. Ce qu'il nomme l'ethnographie à sites multiples et qui sied à une recherche sur les lieux de la communication, car ces derniers étant le fait du croisement des activités interactionnelles ne sont pas fixes, ils se meuvent. Dans le cas de l'ethnographie à sites multiples, le chercheur se déplace d'un site à l'autre selon les trajectoires qui se dessinent à partir de l'objet de recherche. Un déploiement qui s'opère en cours de recherche, les différentes associations et correspondances de l'objet se révélant au cours des situations *en-train-d'advenir*.

Nicolini (2009) fait aussi référence à un déplacement du chercheur lors d'un terrain en parlant de « zooming in/zooming out ». Ce mouvement, quant à lui, consiste plutôt en un focal sur les pratiques locales d'une organisation, dans un premier temps, vers un élargissement de la lentille qui permettra de lier les pratiques observées à leurs produits/effets, dans un deuxième temps. De plus, une telle stratégie demande au chercheur d'être constamment éveillé et de procéder à des déplacements incessants – *shadower* les pratiques. Cette constante vigilance et l'activité requises du chercheur nous permettra elles aussi d'éviter de « going native ».

Nicolini avance que ce mouvement d'aller et retour entre le local et le global permet de rendre compte des pratiques quotidiennes, mais aussi de leurs effets sur les processus d'organisation plus largement. L'élargissement du focal permet au chercheur de discerner les correspondances entre les diverses pratiques, ses effets à plusieurs niveaux et, par le fait même, cela permet d'identifier la durabilité (ou non) de ces effets et, du coup, la durabilité des pratiques elles-mêmes (Nicolini, 2009). Une approche qui nous permettra de catégoriser les pratiques existantes dans les regroupements de nature interdisciplinaire en architecture et de leur impact dans la gestion des frontières.

La combinaison de ces deux perspectives (l'ethnographie à sites multiples et le « zooming in/zooming out ») est d'un apport riche à une collecte de données. Elle permet une contextualisation aux échelles micro et macro de l'activité organisationnelle et ainsi une meilleure compréhension des répercussions des diverses pratiques disciplinaires. Dans une situation d'interdisciplinarité en architecture, il devient possible de mieux cibler les effets du travail d'une discipline *sur* l'autre, d'identifier l'intensité d'utilisation d'outils (par rapport à d'autres) et selon le champ disciplinaire.

Le shadowing

Concrètement, le *shadowing* implique la filature[12] d'acteurs au fil de leurs activités et interactions quotidiennes se déroulant dans leur contexte organisationnel. Règle

[12] « Action de filer, de suivre à la piste un individu, pour surveiller ses faits et gestes » (Larousse, s.d.).

générale, les observations issues d'une filature sont archivées sous forme d'enregistrement vidéo ou audio, par la prise de notes (Vásquez, Brummans et Groleau, 2012), par des clichés photographiques, et par la tenue d'un journal de bord contenant des faits observés, les narratifs du déroulement des activités quotidiennes et les notes réflexives du chercheur.

De prime abord, user du *shadowing* dans l'étude d'une collaboration interdisciplinaire nous permettra de suivre les acteurs affiliés à différentes disciplines. De cette manière, nous pourrons comprendre les motivations derrières chacune des disciplines et, possiblement, ensuite, saisir les réactions des uns et des autres (face aux uns et aux autres) lorsqu'ils doivent agir de manière concertée. Procéder au *shadowing* des acteurs d'un groupe interdisciplinaire, permet le traçage de chacune des trajectoires (et ainsi de découvrir les nuances dans l'interprétation de l'objectif commun par chacun) pour après expliquer, lors de leur croisement, les facteurs de cohésion et/ou de dissension.

Enfin, équipée des résultats de notre recherche de maîtrise, il nous semble primordial de consacrer une partie des observations d'un terrain aux objets qui interviennent dans un contexte de travail interdisciplinaire en architecture. En effet, comme nous l'avons soulevé en introduction de cette communication, énormément de choses matérielles interfèrent lors de la collaboration autour d'un projet architectural. Le *shadowing* des objets architecturaux nous permettra de comprendre comment ils sont mobilisés par chacun des intervenants dans leur processus de travail et, entre autres exemples, de saisir les concordances et les différences dans l'appropriation qu'ils en font. Suivre ces objets nous permettra de surcroît de mettre en lumière d'autres acteurs (humains, non-humains, pratiques) qui auraient pu nous échapper.

Étudier la collaboration interdisciplinaire par l'ethnographie organisationnelle

Par la présente, nous souhaitions souligner la pertinence d'user de l'ethnographie organisationnelle pour étudier la collaboration interdisciplinaire, cela suivant une perspective socio-matérielle des phénomènes sociaux. Sur la base de nos expériences passées, nous avons soutenu que, dans l'action, il y a effacement des frontières disciplinaires. Comme nous sommes présentement à la révision de cette première proposition, je suis consciente que cette communication n'amène pas de réponse concrète à l'étude de la collaboration interdisciplinaire, mais nous espérons grandement qu'elle ouvrira à de nouvelles perspectives. À ceux s'attardant à des questions de collaboration et de gestion de frontières, mais aussi à ceux préoccupés par la matérialité, les lieux, le corps et les pratiques en communication, de même que ceux intéressés à l'ethnographie.

L'objet architectural final construit par notre équipe.

Bibliographie

Ashcraft, K.L., Kuhn, T.R., et Cooren, F. (2009). Constitutional Amendments: "Materializing" Organisational Communication. *The Academy of Management Annals*, *3*(1), 1-64.

Barad, K. (2003). Posthumanist Performativity : Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, *28*(3), 801-831.

Barley, W. C., Leonardi, P. M., & Bailey, D. E. (2012). Engineering Objects for Collaboration: Strategies of Ambiguity and Clarity at Knowledge Boundaries. *Human Communication Research*, *38*(3), 280-308.

Bechky, B. A. (2003). Object lessons: Workplace artifacts as representations of occupational jurisdiction. *American Journal of Sociology*, *109*(3), 720-752.

Boutinet, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet* (2e édition). Paris: PUF.

Brummans, B. H. J. M. (2015a, semestre d'hiver). *Séminaire spécialisé : Ethnographie organisationnelle, COM-7152* [informations acquises au cours de nos nombreuses discussions en classe]. Séminaire donné à l'Université de Montréal, Département de communication.

Brummans, B. H. J. M. (2015b). Forum introduction: Organizational communication and the question of agency. *Management Communication Quartely*, *29*(3), 458-462.

Bruni, A. (2005a). Shadowing software and clinical records: On the ethnography of non-humans and heterogeneous contexts. *Organization*, *12*(3), 357-378.

Bruni, A. (2005b) An Ironic Shadow on Organizational Ethnography. Dans U. Johansson et J. Woodila (dir.), *Irony and Organizations* (p. 354-380). Liber: Copenhagen Business School Press.

Bucciarelli, L. L. (2002). Between thought and object in engineering design. *Design studies*, *23*(3), 219-231.

Carlile, P.R. (2002). A pragmatic view of knowledge and boundaries: boundary objects in new product development. *Organization Science*, *13*(4), 442-455.

Chadoin, O. et Evette, T. (2010, février). *Statistiques de la profession d'architecte 1998-2007 : Socio-démographie et activités économiques*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication de République française. Récupéré de http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/MCC_Statistiques%20profession%20architecte_fev_2010.pdf

COAC (Col·legi d'Arquitectes de Catalunya) Internacional. (2005). *Architectural Practice Around the World*. Barcelone : UIA (Professional Practice Commission of the International Union of Architects). Récupéré de http://www.coac.net/internacional/ang/docs/APAW.pdf

Corbin, M. J. et Strauss, L.A. (1993). The Articulation of Work through Interaction. *The Sociological Quarterly, 34*(1), 71-83.

Dossick, C.S. & Neff, G. (2011)."Messy Talk and Clean Technology: Communication, Problem Solving and Collaboration Using Building Information Modeling. *The Engineering Project Organization Journal, 1*(2), 83–93.

Dufaux, F. (2011) Affirmer son existence : l'architecture comme projet politique. *Argument : Politique, société et histoire*, 13(2). Récupéré de http://www.revueargument.ca/article/2011-03-01/523-affirmer-son-existence-larchitecture-comme-projet-politique.html

Fourez, G. (1993, 29 octobre). *Méthodologies de l'interdisciplinarité : Séminaire sur la représentation*. [Guide d'enseignement]. Montréal : UQAM.

Fujimura, J. H. (1992). Crafting science: Standardized packages, boundary objects, and "translation". Dans A. Pickering (dir.), *Science as practice and culture* (p. 168-211). Chicago: University of Chicago Press.

GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat). (2007, dernière mise à jour 4 novembre 2013). *Contribution of Working Groups I, II and III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Geneva : IPCC. Récupéré de http://www.ipcc.ch/

Gray, B. (2008). Enhancing transdisciplinary research through collaborative leadership. *American Journal of Preventive Medecine, 35*(2S), 124S-132S.

Gray, B. (1989). *Collaborating: finding common ground for multiparty problems*. San Francisco: Jossey-Bass.

Groleau, C. et Demers, C. (2012). Pencils, Legos, and Guns: A Study of Artefacts Used in Architecture. Dans P.M. Leonardi, B.A. Nardi et J. Kallinikos (dir.), *Materiality and Organizing. Social interaction in a technological world* (p. 259-284). Oxford: Oxford University Press.

Hamel, P. J. (2008). Les mirages du partenariat public-privé. *Revue Agone, 38-39*. Récupéré de http://revueagone.revues.org/210

Ingold, T. (2013*). Making: Anthropology, archaeology and architecture*. New York: Routledge.

Jeantet, A., Tiger, H., Vinck, D., & Tichkiewitch, S. (1996). La coordination par les objets dans les équipes intégrées de conception de produit. *Coopération et conception*, 87-100.

Keenoy, T., et Oswick, C. (2003). Organizing textscapes. *Organization Studies, 25*(1), 135–142.

Lamont, M., & Molnár, V. (2002). The study of boundaries in the social sciences. *Annual review of sociology, 28*, 167-195.

Lorino, P. (2013). Management Systems as Organizational 'Architextures'. Dans F.-X. Vaujany et N. Mitev (dir.), *Materiality and Space. Organizations, Artefacts and Practices* (p. 62-95). UK: Palgrave Macmillan.

Lucuik, M. (2005). Canada Green Building Council. *Analyse de rentabilité pour les bâtiments écologiques au Canada* (Rapport n 2052223.00). Montréal : Industrie Canada. Récupéré de http://www.cagbc.org/AM/PDF/Business%20Case%20for%20Green%20Bldgs%20in%20Canada_FRENCH.pdf

Marcus, G. E. (2001). From rapport under erasure to theaters of complicit reflexivity. *Qualitative Inquiry, 7*(4), 519-528.

Marcus, G. E. (1995). Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography. *Annual Review of Anthropology*, *24*, 95-117.

Moeran, B. (2009). From participant observation to observant participation. Dans S. Ybema, D. Yanow, H. Wels et F. Kamsteeg (dir.), *Organizational ethnography : Studying the complexities of everyday life* (p. 139-155). Thousand Oaks: SAGE.

Nicolini, D. (2009). Zooming in and zooming out: A package of method and theory to study work practices. Dans S. Ybema, D. Yanow, H. Wels et F. Kamsteeg (dir.), *Organizational ethonography : Studying the complexities of everyday life* (p. 120-138). Thousands Oaks: SAGE.

Nicolini, D., Mengis, J. et Swan, J. (2012). Understanding the Role of Objects in Cross-Disciplinary Collaboration. *Organization Science*, 23(3), 612-629.

Olsen, P.B. et Heaton, L. (2010). Knowing through design. Dans J. Simonsen, J.O. Bærenholdt, M. Büscher et J.D. Scheuer, *Design Research: Synergies from Interdisciplinary Perspectives* (p. 79-94). New York: Routledge.

Orlikowski, W. J., & Scott, S. V. (2008). Sociomateriality: Challenging the separation of technology, work and organization. Dans J. P. Walsh & A.P. Brief (dir.), *The academy of management annals* (vol. 2, p. 433-474). London: Routledge.

Plourde, M.-C. (2015, avril).

Plourde, M.-C. (2014). *Regard sur la collaboration interdisciplinaire pour la réalisation de projets d'architecture durable*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM http://www.archipel.uqam.ca/7320/

Quéré, L. (1991). D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique. *Réseaux, 9*(46-47), 69-90.

Rennstam, J. (2012). Object-Control: A Study of Technologically Dense Knowledge Work. *Organization Studies, 33*(8), 1071-1090.

Star, S. L. (2010). This is Not a Boundary Object: Reflections on the Origin of a Concept. *Science, Technology & Human Values, 35*(5), 601-617.

Star, S. L. et Griesemer, J. (1989). Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: Amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoology. *Social Studies of Science, 19*(3), 387-420.

Strauss, L. A. (1993). *Continual Permutations of Action*. New York : Aldine de Gruyter.

Suchman, L. A. (2007). *Human–machine reconfigurations: Plans and situated actions*. Cambridge: Cambridge University Press.

Van Maanen, J. (1988). *Tales of the field: On writing ethnography*. Chicago: The University of Chicago Press.

Vásquez, C., Brummans, B. H. J. M., & Groleau, C. (2012). Notes from the field on organizational shadowing as framing. *Qualitative Research in Organizations and Management*, *7*(2), 144-165.

Vásquez C. et Cooren, F. (2013). Spacing Practices: The Communicative Configuration of Organizing Through Space-Times. *Communication Theory*, 23(1), 25-47.

Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 31(1), 51-72.

Weick, K. E. (1995). *Sensemaking in Organizations*. Thousans Oaks: Sage.

Weick, K. E., Sutcliffe, K. M. et Obstfeld, D. (2005, juillet – août). Organizing and the Process of Sensemaking. [Document électronique]. *Organization Science*, *16*(4), 409-421.

Thématique

Défis et enjeux de la recherche partenariale pour les jeunes chercheur-e-s

Titre du document

Actes du colloque étudiant sur la recherche partenariale

Éditeur

Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

Conception graphique

Marlène Pominville-Racette

Contact

Fontan.jean-marc@uqam.ca
514-987-3000, poste 0240
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C3P8

Accès Internet

https ://chairerp.uqam.ca

Date de parution

Septembre 2016

Chaire de recherche UQAM sur la méthodologie et l'épistémologie de la recherche partenariale

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

UQÀM
Université du Québec à Montréal